

THE EISENHOWER LIBRARY



3 1151 02716 7877

150.514

Library



The Johns Hopkins University





MEMOIRE EN A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE, D'ACADEMIE ROYALE
RABBINIQUE

PAR DAVID HENCH BLOCH

A BREVETATION SUBMISEE EN 1888 PAR M. BLOCH A L'ACADEMIE ROYALE DE LA
SCIENCE ROYALE UNIVERSITAIRE EN CONFORMITE AVEC LES REGLEMENTS

DE LA FACULTE DE THEOLOGIE DE PHILADELPHIE

JUNE, 1888

1911/12

Les notes suivantes se trouvent au n° 101 de nos numéros et
sont tirées de l'Annuaire du Comité de la langue française
de l'étranger. Depuis longtemps, les lexicographes ont eu la
valeur, pour la lexicographie française, le désir de les appeler
sous ce rapport. On a pu à examiner les glossaires français qui se
trouvent dans les textes de nos auteurs postérieurs à l'an 1700.

En résumé, comme en général de toutes les litté-
ratures qui nous occupent, on peut consulter l'article remarquable d'Ar-
sène Darmesteter, Romania, I, 125-126.
Je me suis occupé surtout de Mâker Vitry, ouvrage rituel qui date du
XI^e siècle, ou moins en partie. Des matériaux utilisés ici provien-
nent de cette investigation.

Après que j'avais pu voir les études de M. Louis Bédier,
professeur de langue romane à l'université de Louvain, et au-
teur de travaux importants sur notre sujet, à l'occasion de sa
intention de faire une étude lexicographique des glossaires bibliques
judéo-français, et surtout du Glossaire latin-français du XIII^e siècle

Cet ouvrage a été publié (Paris, 1901) par le Ministère
en collaboration avec M. Hayer Lambert, sous les auspices de l'Aca-
démie des Inscriptions et Belles-Lettres. A la liste de références
donnée dans la Bibliographie de la Revue des Études
Juives pour 1901 (no. 488), on peut ajouter les articles suivants:
Romania, XXXVI, 143 (A. Thomas); Jewish Quarterly Review, XLV, 1900
(W. Bacher); Revue des Études Juives, no. 488, 1901
(S. Poznanski).

Les bibliographies de Paris, et de Louvain ont servi pour
les citations de la Revue des Études Juives. Les glossaires cités
sont tirés de la Revue des Études Juives, no. 488, 1901.

écrits après la date de 1845, et de la plupart d'entre eux, nous
 connaissons les auteurs par ailleurs; et l'on trouve des renseignements
 utiles dans les volumes 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

L'ouvrage de la Bibliothèque de Paris, 1845, n° 10000, est le premier de la collection. Il est intitulé: Manuel de la Bibliothèque de Paris. Il est écrit par M. Casimir Delisle. Il est divisé en deux parties: la première est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris, et la seconde est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris. La première partie est divisée en deux sections: la première section est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris, et la seconde section est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris. La seconde partie est divisée en deux sections: la première section est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris, et la seconde section est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris.

L'ouvrage de la Bibliothèque de Paris, 1845, n° 10001, est le second de la collection. Il est intitulé: Manuel de la Bibliothèque de Paris. Il est écrit par M. Casimir Delisle. Il est divisé en deux parties: la première est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris, et la seconde est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris. La première partie est divisée en deux sections: la première section est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris, et la seconde section est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris. La seconde partie est divisée en deux sections: la première section est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris, et la seconde section est intitulée: Manuel de la Bibliothèque de Paris.

raisonnement sur l'histoire de la langue française, de la langue
de nos pères, de la langue de nos ancêtres. Ces études ont
été publiées.

Ces ouvrages ont été traduits en français et ont été
écrits dans les articles de la Revue. Ces ouvrages
se trouvent en vente chez les libraires de la rue de la Harpe, n° 100.
Ils n'ont pas été publiés.

En dehors des ouvrages mentionnés, j'ai consulté les
ouvrages de la Bibliothèque Impériale de Paris, parmi lesquels
il faut signaler particulièrement le Travaux de l'Académie Française,
Classique Française et Russe (Paris, 1877).
L'ouvrage, qui se compose d'extraits de la Langue des études russes
(années 1800-1800), a été publié par les soins de M. Brachin et
M. de Meill. Les notes explicatives de M. Brachin ont été
été d'un grand secours. La dissertation de M. Guste, Recherches sur
Die Litfranzösischen Wörter in Russisch (Lipsitz, 1877),
la note de M. Brachin, Russisch, n° 1, 1877, ainsi que les
faits, renferme une collection de mots et de faits.

Chacun des articles ci-dessus a pour point de départ un
qui se lit dans les documents mentionnés. En conséquence, il est
clair et net, et j'ai tâché de le rendre tel. J'ai tâché, dans la mesure du possible, de
s'en sortira. Les documents, et les articles, ont été publiés
de plusieurs fois. Toute circonstance majeure de l'histoire
nient servir, mais un index sera publié à l'occasion de la
facilement par les soins de M. Brachin.

M. Meyerhoff, Litfranzösisches Wörterbuch (Lipsitz, 1877),
Philologie, XVI, vol. 100-100, n° 1. Recherches sur
Russische Philologie, VIII. N° 1, n° 1, n° 1, n° 1.

d'une portée décisive isovant à la langue des textes hébreux
pale. Le livre n'est pas un ouvrage sur l'histoire des
les problèmes si intermédiaires sur lesquels les auteurs ont attiré
l'attention des romanistes. Il faut attendre jusqu'à ce qu'on
ait étudié avec soin la langue de tous les textes qui nous restent,
et mis en pleine lumière les rapports de cette langue avec le
français ordinaire. Il est certain que les Juifs, au Moyen Âge
de l'Espagne, se servaient d'un vocabulaire et d'un style assez
spéciaux^{ux}; il est encore plus certain que les matériaux que
jusqu'ici ne permettent pas de se faire une idée juste de la
langue parlée par Naschi et par l'auteur de l'ologie de 1200.

En suivant les indications de M. les professeurs A. Marshall
Elliott et C. Carril Maldon, de l'université Johns Hopkins, j'ai
constaté une connection étroite entre les glossaires philologiques
Juifs français et les traductions de la Bible dues aux Juifs es-
pagnols. Ce sujet demande un traitement à part; je me borne ici
à noter que des accords entre les traditions de la France et de
l'Espagne se remarquent aux articles ACIER, AVANT, BASTON, BUI-
LÉRAL, PLEIN, TONNE. Pour la description des textes espagnols
cités dans ces notes, je renvoie une fois pour toutes à l'article
important de feu Samuel Berger, Romania, XXVII, 300-408 et 500-501.

Je dois les remerciements les plus sincères à Madame Germaine
Darmesteter et à son frère, M. Philip Hartog, de l'université de
Londres, pour la générosité rare avec laquelle ils m'ont permis de
me servir sous les conditions les plus favorables des notes d'Arnold
Darmesteter. M. Louis Brandin, comme l'on a déjà vu, m'a rendu
les services les plus importants; il serait difficile d'énumérer
tous ses bienfaits envers moi. Mes maîtres, M. A. Marshall
Elliott et Edward C. Armstrong,

m'ont encouragé à entreprendre ce travail, dont l'exécution duquel ils m'ont guidé avec autant de savoir que de jugement. Beaucoup de bibliothécaires, surtout ceux de la Bibliothèque nationale de Paris, m'ont été très serviables. Parmi beaucoup d'autres qui m'ont aidé, je tiens à signaler particulièrement les noms de M. Israël Lévi, directeur de la Revue des études juives, de M. Alexander Marx, professeur au Jewish Theological Seminary de New York, et de M. Gustav Grunbaum, de l'université Johns Hopkins.

Les notes suivants témoignent souvent de mes obligations envers M. Antoine Thomas; qu'il me soit permis de lui remercier de l'amabilité dont j'ai tant profité. J'ai également bien des obligations envers M. Paul Meyer. La publication de ces notes dans la Romania est un tribut de respect de la part de M. Meyer et Thomas à la mémoire d'Arsène Darmesteter; si cette étude a quelque valeur, c'est à lui que la science en sera redevable.

AIN, " de condition servile, " se trouve dans l'Aruk de Ratisbonne (dictionnaire du Talmud; ms. du XIV^e siècle)

Perles, Beiträge zur Geschichte der hebräisch-en Studien, Munich, 1884, p. 101.

au passage: אַיִן מִן הַשְּׂפָחוֹת אֵינָם כְּשֶׁבְרֵית הַמִּצְוָה לְשֵׁן הַתּוֹרָה אֵינָם כְּשֶׁבְרֵית הַמִּצְוָה לְשֵׁן הַתּוֹרָה
| אֵינָם כְּשֶׁבְרֵית הַמִּצְוָה | אֵינָם כְּשֶׁבְרֵית הַמִּצְוָה, comme dans les expressions " servant de condition servile, " " servantes de condition servile, " a le même sens que ain en français et eigen en allemand. Le mot français s'écrit אֵינָם dans l'Aruk de Berne (dictionnaire du Talmud, ms. daté de 1290).

Monatsschrift für die Geschichte . . des Judenthums, XXIV, 227.

Perles (l. c.) explique correctement la glose allemande, mais il ne dit rien qui vaille de la glose française.

Il saute aux yeux que ain vient de l'allemand eigen, qui se disait, selon Grimm, (v° EIGEN, " proprius "), " von knechten und hörigen, mhd. " On a déjà signalé l'existence du mot germanique en ancien français au sens de " propre. " M. Paul Meyer a noté

Romania, XV, 287, n.2.

que la formule " de mon einz degré " de mon propre gré et des locutions semblables paraissent dans des textes anglo-normands; et Gaston Paris a cité

Romania, XXV, 318, n.1.

d'autres exemples, parmi lesquels figure l'expression de mon einz degré.

D'autre part, eigen est dans tout le bas de la page.

enregistré par Godefroy, à l'article ALA, après les voyelles ain, aï, ian, en, et expliqué comme désignant un mode de tenure ou jouissance de la propriété qui est comme une sorte d'antichrèse ou un tenement, et y est joint, en seule, pour exprimer l'idée de la propriété parfaite, dans la locution dans le temps: ain aine ou en font, ou trefond. Un grand nombre d'exemples, tirés de textes lorrains qui datent d'entre 1200 et 1250, n'ajoutent rien à cette explication.

Le fait qu'on trouve ain aux sens de "de condition servile" et de "propriété" dans les textes de l'école romaine confirme l'opinion de M. Meyer et Marie, que ain n'a proprement son origine de l'anglais, plutôt que d'une langue germanique du continent.

ALON, "alois," forme qu'on ne trouve que dans quelques dialectes, est citée par M. Meyer.

Le mot ALON dans les chartes de la ville de Cologne.

Le mot ALON dans les chartes de la ville de Cologne.

seulement d'après la passion (l. 307). Il dit que le mot n'a été introduit dans la langue de l'église, et que la forme ordinaire de l'ancien français était alois, ce s'appuyant sur l'écriture alols du Complément de Bédouin. Ce mot, alons est une forme très rare. On ne l'a vu que dans le Complément (l. 117 dit. 8b, E. L. 28a); dans le Complément.

Le mot ALON dans les chartes de la ville de Cologne.

Le mot ALON dans les chartes de la ville de Cologne.

seulement dans les chartes de la ville de Cologne, et dans le Complément.



Grant Smith est tel que son caractère est
resté le même.

Je ne suis, L.L.

Je suis sûr que si l'histoire de l'histoire est
à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith,

Je ne suis sûr que si l'histoire de l'histoire est

Smith,

Je ne suis sûr que si l'histoire de l'histoire est

à l'égard de l'histoire de l'histoire,

Je ne suis sûr que si l'histoire de l'histoire est

Je ne suis sûr que si l'histoire de l'histoire est

à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith,

Je ne suis sûr que si l'histoire de l'histoire est
à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith,

Je ne suis sûr que si l'histoire de l'histoire est
à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith.

Je ne suis sûr que si l'histoire de l'histoire est

à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith,
à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith,
à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith,
à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith.

Je ne suis sûr que si l'histoire de l'histoire est
à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith,
à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith,
à l'égard de l'histoire de l'histoire, Smith.

Journal of the Royal Asiatic Society, Series Asiatic, Volume
1804, et daté de 1704; de la 110 dans Journal, à l'art. Asiatic

"Il est plus probable qu'il s'agit d'une erreur de transcription
statue par abréviation de Asiatic, le mot Asiatic dans les
courses, se change en Asiatic de Asiatic."

L'impression de la défection de Asiatic, section Asiatic, dé-
finition de Asiatic, comme de la traduction en Asiatic (voir la
partie du texte, qui sont (1.1., 1.30), pour le Asiatic de
indiqué par le Asiatic etc. Par ailleurs, on lit dans le Asiatic
Dictionary and Glossary of Oriental Languages, Volume Asiatic
FRASER: "...Asiatic was a Asiatic Asiatic..."

Ces examens vont à l'encontre de la thèse de Asiatic...

Journal, Volume I, n.8.

Les Asiatic, Asiatic, Asiatic, n'intervient pas le Asiatic,
avant portent à croire que le Asiatic de Asiatic soit intercalé.
aussi la forme Asiatic, citée par Asiatic sous Asiatic.

Asiatic, "profaner," dans Asiatic, comme le mot Asiatic.
rechercher,

Journal, p. 10.

Il est intéressant de remarquer que Asiatic est cité
dans... Il est intéressant de remarquer que Asiatic est cité

Journal, Volume I, 180.

à côté une forme Asiatic et des Asiatic Asiatic du Asiatic.

de l'aride, sec, & castré, ce qui son artificiel. Les vins de ce genre d'un ardent vinillage au contraire, on les a français de KISTE siècle:

En outre le livre de ce vin de l'aride, par M. H. J. Mathys dans le postscriptum zur Geschichte des Weinstocks Moritz Steinschneider, Leipzig, 1891, pp. 144-146. Le passage traduit, qui se rapporte à Cant., I, 4. est ainsi: "1891-1895".

"En vin de ce genre directement de la bouche par le système digestif, parce qu'il est doux et a rendu et ne s'arrête pas dans le gosier comme l'espece de vin inférieur qu'on appelle arc, qui s'arrête dans le gosier."

Le même gloss se rencontre encore à la page 1

Le sens indiqué rappelle celui du petit vin de l'aride, qui est si-
fic, d'après Rodolfo (1.1.), sec, ardent, plus au total, cou-
vert de petites ampélites; Beauchet-Willard note que dans le vin
aussi en parlent d'un fruit qui a un goût arc, en disant, par exem-
ple, "Ce fruits usuares." L'étymologie par ce fruit est donc
la mot dans ce dernier sens, ^{par Beauchet-Willard} car en tout cas à nous donner une idée
plus laire du sens du mot, que Beauchet-Willard n'indique
vaguement.

ARC, arc, arc, "bélial, égaré, réprobé, méchant", d'après
Robert Etienne et Thomas,

Revue, 1898, 146, et 1899, 147.

Le latin est i e t m. Le mot appartient surtout au Champs de
Tarbé

Recherches, II, 204.

cite: Ardi, Delier, Arles;

cf. ibidem, p. 177, Arde, Arde - Arde - Arde -
lier, bouc.

d'ailleurs, le champois Gastache Lescheups de Vert de Arde.

Œuvres populaires, IX, p. 64.

Par conséquent, M. Meyer-Lübke paraît être dans l'erreur en disant
notre mot

Wörter und Sachen, I, 32.

comme un exemple des emprunts faits à x di l'ortog nérid onne par
les Juifs du Nord. Le -ey de notre mot est simplement un ar
isme ; cf. reyz, révalme, réyon, et tant d'autres ces dans Br.

On peut noter le bâtir, "crauda à vrepas

oints," est, comme M. Meyer-Lübke le conjecture dans l'esti-
cité (Wörter und Sachen, I, 29), beaucoup plus ancien que le
XVII^e siècle (c'est seulement de cette époque que le Diction-
naire général le cite, et non du XVI^e, comme M. Meyer-Lübke le
dit par distraction). Raschi (Men. 41a) a la gloss bastir; et
se cert au si du substantif baste (Bez. 7a); M. Toullet a cité
le mot dans le glossaire d'Auberi le Pour, Monon (milieu

du XIII^e siècle, d'après le Grundriss de Greber, II, I, 211]. astir se retrouve dans Beudo-Naschi sur M.R., 212 (texte du XII^e siècle).

La forme ran, citée par Tarbé comme une variante de aroi, vient du germanique ran (Mörting, 774). On entend ran dans l'île de Guernesey, d'après l'Atlas linguistique, carte BELIER; et Moisy

Dictionnaire du patois normand, Caen, sans date.

cite un exemple de ram dans un texte du XVI^e siècle, et dit que ram est encore vivant dans le département de la Manche. La forme arai, donnée par Tarbé, si elle a vraiment existé, serait le résultat d'une confusion entre aroi et ram.

ARICENT (sic, pour aremont), expliqué dans Er par aroir, est l'ancien français arrement < a t r a m e n t u m.

ATRAMPROR, "canif," se trouve dans l'Aruk de Berne de 1280

Perles, Graetz Jubelschrift, Breslau, 1887, p. 11.

dans la glose: אָטראַמפּרױר אַ קאַניפּ אָדער אַ פּלומע־טאַגער, "אָטראַמפּרױר" אָטראַמפּרױר אָדער אָטראַמפּרױר, "אָטראַמפּרױר" veut dire un canif avec laquelle lequel on taille la plume, un atrampror. Perles a justement mis le mot en rapport avec l'expression latine du moyen âge calamum temperare, qu'il cite d'après Wattenbach,

Schriftwesen im Mittelalter, 2^e édition, p. 180.

de même qu'avec l'italien temperino et temperatjo, mais il ne

transcrit, par la glisse, par deux formes aux formes longues, en 1900
 par l'influence de trouver - longue. II. la forme longue,
 citée par Godefr., ant. ALMANACH, "ordinaire", etc. etc. (1900).
 S. longue, on s'appuyait sur le long longue - longue (1900).
 aussi longue, "épée d'or", longue - longue, etc.
 par longue, etc. longue - le fait est que, à l'instar
longue, etc. longue, etc. longue, etc. longue, etc.
longue et non longue - longue - longue.

III. longue le longue, longue le longue, etc. (1900).
longue le longue, est l'infinitif longue - longue.
longue le longue - longue - longue le longue - longue.
longue le longue.

longue, longue, etc.

et longue, longue.

longue, longue, etc.

La classe de longue - longue - longue - longue.
 d'abord longue, une distribution longue - longue.
 lit dans la longue - longue - longue, etc. (1900).
longue - longue - longue - longue.
 (sic); Ex. 1, 18: longue - longue.

100; c'est par erreur que Cham, Phil. F. rom. Phil., III, 100, l'a dit confiner.

La traduction espagnole de Chambré se voit de Chambre dans les pages du Trésor Chambré.

Chambré a Chambre est présentée par Chambré dans le Trésor fait par le Trésor de Chambré, ce composé de Chambré - Chambré d'un Chambré Chambré - Chambré de Chambré.

Cambridge, collection Chambré, 1911

§ 14.

On trouve les formes Chambré (Chambré, Chambré, Chambré) et Chambré (Chambré, Chambré) dans les Chambré. Les Chambré correspondent aux formes Chambré - Chambré et Chambré, et Chambré correspond à Chambré. Le Chambré est Chambré et Chambré est Chambré. Le Chambré est Chambré et Chambré est Chambré.

Chambré est les formes Chambré réunies dans l'index de Chambré sont à rechercher dans les Chambré des lettres de Chambré. L'explication de Chambré par Chambré s'accorde avec Chambré dans les deux passages en question et les Chambré de Chambré et Chambré (Chambré, lisez Chambré, Chambré, Chambré) sont Chambré.

La traduction Chambré pour Chambré d'après Chambré est Chambré. Chambré signifie "se présenter, se livrer"; Chambré signifie "se livrer" dans le sens de "se livrer". Chambré (Chambré) signifie "se livrer".

§ 15.

Cambridge, collection Chambré, 1911

(Aut. de l'exemplaire de la Library of Congress, à Washington, à l'article AVONIA, "Jargon de commerce (pour la vente au détail), anglais," par les professeurs "... sans exception, avec la note avonia," de Wies, Thron, Handbuch der Russ. Sprache, 1899, p. 44.

N. Andronov, Revue de l'Asie Russe, 1900, p. 100.

1900, p. 30, écrit: "L'aveir sont courtes, n'ont ni avonia."

et "... Orig. pour avonia les formes, de l'ancien Russe de 1044, citées par M. Vinuet dans son Ess. Hist. sur Bayeux, 1899. Ce mot, avec le mot "raison de la" de 1044, est...

On peut ajouter en outre à l'art. de M. de la Motte les formes espagnoles avonia, avonia, "as-as", déjà rattachées par F. Vinuet

Romania, VIII, 197.

à la fin de l'art.; on trouve avonia, avonia dans le glossaire de la Chrestomatia" (Halle, 1887).

AVONIA, dans la Russie à trois langues:

Avonia Française, même; on voit cependant à une

exception celui de M. de la Motte, qui est... (il s'agit de la forme française)

pas, et ceux que l'antiquaire, Duguesne, 1, 10, transcrit en AVONIA

et explique par distraction comme signifiait avonia.

correspond aux formes espagnoles

espagnoles, sont cités de Avonia (Montecau de Constantinople, 1547, Exode, LIV, 7; Et., etc.) et Avonia (Syria de Ferrate, Exode, LXXV, 11; Nombres, VI 1, etc.). Avonia à l'air

l'être en rapport au provençal, et bassuda "marais" est-elle en forme refaite. A côté de bassuda on rencontre le idiom "Stade de l'errata, Exode, XXXVI, 7), forme due sans doute à l'un logis de batida.

Dans les textes juifs, comme dans Br (index, v battiz), le mot a partout le sens de "battu, en parlant d'un métal," dont on trouve des exemples du quinzième siècle dans Godefroy, à l'art. BATEIS, 1. Dans les exemples réunis à l'art. BATEIS 4, sous la définition "première assise de fondations dans une rivière," le mot paraît avoir le sens de "quai"; cf. l'art. BATTE et le sens donné par Menière, art. BATI, s.m., pour l'angevin moderne, "Faire un bâti, c'est battre des pieux dans la Loire, pour y tenir un entourage de paille, qui doit retenir l'eau et le chanvre destiné à rouir."

Le sens de "battu, fraye," que l'on voit dans les exemples de "rese baptise, battisse," s.v. BATEIS 1, a inspiré à quelque scribe l'idée d'écrire bateiz lo kemm dans le ms. V de Maschi,

Gloses francaises, p.77; Isaie, LXII, 10.

ou la vraie leçon est batez lo kemm, qu'on lit dans les autres mss. Ce sens est encore vivant en Normandie (Metivier: "Battin, ce qui est foulé aux pieds"), en Poitou (Rousseau: "Batti, s.m., l'endroit le plus battu d'un chemin") et au Midi (Mistral, art. BATEIS, ad.: "Qui est souvent battu, ue, fréquenté.... Gamin bate is, chemin passant.") Lallane a aussi "Batti, s.m., tranchant d'une faux fauchement battu" (cf. le vosgien bete, "pierre à aiguiser la faux," Archiv fur das Studium der Neueren Sprachen, CXVII, 374).

Les auteurs juifs paraissent avoir favorisé les formations en -a-t-i-e-u-; notes dans Br avizis, "indigène," et avider, forme

-a t i c i u m; notez dans Br avidiž, indigène, d' avidar, forme dérivée demi-savant de habitare;

Est-ce que avidar a existé à côté de ayder en rhétique, comme un article dans la Zeit. f. rom. Phil., II, 106, paraît l'indiquer?

et Coliz, "idole taillée," qui correspond à l'espagnol doladizo (Bible de Ferrare, Jérémie, X, 14). Le dernier mot n'a rien à voir avec i d o l u m, comme le veut M. Subak;

Zeit. f. rom. Phil., XXX, 143.

C'est un dérivé de d o l a r e, qui sert à traduire littéralement le sens de l'hébreu בצל. Ces formes ^{ne} ~~se~~ paraissent pas se retrouver ailleurs.

BOCEL, "outré," est fréquent dans les glossaires (e.g., Br božel, bužel); l'index de Br lui attribue à tort le sens de "bois-seau;" l'hébreu n'indique que le sens de "outré," que K. Franck donne en premier lieu. Godefroy traduit le mot (art. BOCEL) "petit tonneau, petit baril;" bien qu'il cite lui-même des textes billiques où le mot sert à traduire le u t e r de la Vulgate, et qu'il rapporte un document de 1451 où il est dit "un baril pour le vin;" et, pour le latin "Barilium...", il cite des textes divers tels que "Barilium, ca. 100, 101.", "Barilium...".

Folio 117 de "Bible" ou "Bible" de...
Lors le glossaire de Li Li...
...
...
Paris

Romania, VIII, 141.

traduit par di traction (brec; augeray)

Romania, I, 40, n. 5.

Il avait son é la vraie explication par "maire." M. Gailleur
(art. BOUIL) traduit simplement "Gefass für Flüssigkeiten;" son
son Petit dictionnaire il explique "flacon, récipient propre à mettre
en bois où l'on mettait du vin."

Le premier témoignage écrit pour le sens de "bueil" est celui
de Borel (1850), qui a "Bouchel, bueil à vin." Le premier de ce
témoignage est de l'usage, de même que celle de l'usage (Bouillie,
"Bouteille, tonneau," donnée par Borel

Recherches, II, 127.

Pour "Bueil, bueil," dont il indique l'existence (Bueil?)
la Hainaut, les Ardennes, et l'Aube. Comme "Bueil, la G...",
en l'expliquant par "Bueil, la G...",
qui marque l'usage comme hors d'usage, l'usage (Bueil, la G...)
texte de 1831 cité par De Tencé,

Acte, BOUILLE, dans BOUILLE, p. 127.

si il s'agit d'un...
...
...

attention. Il est, sur I, en premier lieu, un exemple, et c'est à ce titre qu'il est étudié, le genre de liberté. On en a fait un exemple de la liberté de l'exemple de "n'importe quel exemple" qui n'est pas du tout libre de 14.

De son côté, le libéralisme est étudié par les auteurs

de la page 1, 1977-1978.

Le mot libéral (dans le sens libéralisme), a été utilisé dans un sens qui est libéral, contre.

Jean-Pierre Rig

Liberalism, 14, 10, 11, 12

Le mot libéralisme, qui, d'après moi, signifie en première approximation "le fait de s'être libéré", est étudié dans la page 1. On en a fait un exemple de la liberté de l'exemple de "n'importe quel exemple" qui n'est pas du tout libre de 14. De son côté, le libéralisme est étudié par les auteurs de la page 1, 1977-1978. Le mot libéral (dans le sens libéralisme), a été utilisé dans un sens qui est libéral, contre. Jean-Pierre Rig

27. De l'...

...

fil, ...
...
...

- ...

... d'...

quatre, et surtout les "maires" d'Espagne, sans fin... crues..."

Le deuxième vers donné par le Trésor de la langue Française, est
l'embarras de l'ordre, n'apparaît pas, à sa condescendance, avant
1.45, quand Beschètele donne, à. C. Mauchart, 114. 1145-1146. Con-
tentant d'un peu de l'usage. - Le deuxième continue par un autre
appui de ce t. - Le vers est 114. 1145: "C'est un peu de l'usage
peu de l'usage. - Il y a ce vers. - Est-il possible que de l'usage
aux il ne devienne pas existant sans que l'usage ne soit pas
par le passage cité du Dictionnaire Etymologique de 114. 1145
à la croire, c'est que l'excellent Trésor de la langue Française de Savary de Bruslons (114. 1145) de 114. 1145
de ce sens suppose l'usage. - Le deuxième, la parodie de Mauchart
avec l'usage peut être 114. 1145. - Est-ce que le vers est Mauchart
est un proverbe Mauchart (Mistral), qui est la parodie Mauchart

Sainte-Palaye cite, dans l'histoire de Paris, l'usage de Mauchart, Mauchart dans l'usage de
l'usage (114, 1145) Mauchart, en rapportant le Mauchart
de 1144, rapporté par Mauchart, Mauchart, 114. 1145.

Mauchart a eu raison d'insister sur l'usage de Mauchart, dans
la définition Mauchart Mauchart Mauchart, l'usage de l'usage
Mauchart d'usage, l'usage de l'usage Mauchart Mauchart
(usage, 11, 114); il a eu raison d'insister sur l'usage de l'usage
Mauchart d'usage, l'usage de l'usage Mauchart, 114. 1145.
Le Mauchart Mauchart Mauchart - l'usage de l'usage de l'usage,

à noter, "au lieu de" dans une lettre de 1808; voir à la fin,
"autre."

avec des "langes", etc. (1808), "langes", "langes" dans les
de 1808,

Le mot, comme on l'a vu précédemment, est
glais; le Rev. Eng. Dict., 1815, s.v. lang, "langage"; le mot
dans le Dict., etc. explique le lang, langage, etc. dans
ce sens; et c'est ce qui a été vu en 1808, en ce sens
le mot est en fait l'anglais lang, "langage", au lang de
l'anglais lang, "langage."

Le mot est en fait le mot qui est en fait un mot de l'anglais
en français ("langage", en français),

Langage, "langage", dans le Dict. de
le mot langage par T. Phillips, Langage, etc., etc.; etc., etc., en
anglais par pour le sens.

Le Langage (dans le Dict., s.v. langage), etc. etc. (dans le Dict.,
le mot langage par T. Phillips, Langage, etc., etc.; etc., etc.,
dans le Dict., p. 122) est en fait.

Le mot langage, "langage," pour langage, à la
d'une influence anglaise en ce sens; etc. etc.
langage, etc. Le mot est en fait le mot langage,
II, 85; Langage, etc. de l'anglais, etc. etc., etc. etc.
etc. etc. etc. en rapport avec le français, etc. etc.

Ces notes s'inscrivent à l'ordre de l'Etat, et l'indication correspondante est
à valoir sans intérêt à l'égard de l'Etat, ainsi,

pour la partie, cf. la partie de la partie
le travaux.

ainsi

voir, travaux latins, IV, 15, 16; 17

est relevé sous le travaux.

ainsi les notes générales sur les travaux travaux l'indiquent
du travaux travaux

cf. le travaux latins, travaux.

après cette partie.

Ces notes s'inscrivent à l'ordre de l'Etat, et l'indication correspondante est
à valoir sans intérêt à l'égard de l'Etat, ainsi,
pour la partie, cf. la partie de la partie
le travaux.

ainsi, travaux latins travaux

voir, travaux latins, travaux, travaux, travaux.

le travaux

Général, et, SANSACRE, trouvait dans un
apparente "petite boîte," le sens étant sans doute "trousses,"
nommé dans le dialecte de Lozère, cité par M. DEBILLY dans
le tome de 184-3, et le suisse Bozetta, cité par DEBILLY, 1843-
IIème, v. 2000, et signifié, Revue. f. rom. Ital., LXVI, 182;
cf. le franc Bozetta, vénitien Bozetta, etc.

1° Française-cantale de l'Anjou, l'angevin Bozetta (V. 2000) ;
et le suisse Bosson (Bridel).

Le sens de "panier" a été le point de départ d'un grand nombre
de mots se rapportant à la pèche. Des temps se divise en
deux groupes, dont les premiers sont un peu difficiles à distinguer.
1° Après les haigres nommés des têtes de bestioles. Les mots
sont rapportés au 10ème siècle (masse, panier en bois v. 2000) ;
Bois = vent (Norme de Sainte-Balaye, 1843), Bois (Sainte-Balaye) ;
cf. Verrier, Bois, Bois (Sainte-Balaye), Bois
Bois (Du Cange, BOZILLA 2; Verrier, Bois), Bois (Verrier).
Bois (Sainte-Balaye, Godefroy), et le languedocien Bois
(Nizet).

2° D'autre part, on a un groupe de mots qui ont le sens de
"boîte à la pèche" de caractère plus récent ; ils se trouvent dans
Bois (Verrier), le Bois (Verrier), le Bois
1° force Bois (Du Cange, BOZILLUS), le Bois (Verrier),
l'indien français Bois (Saint-Balaye ; BOZILLUS, 1),
BOZILLUS, 1), et l'angevin Bois (Verrier). Le français
Bois vient peut-être de la resine, qui sert à la

à une forme déjà avérée, l'influence de l'anglais Frutiger, "magasin." Cf. les exemples de frutier, frutillon, "ciste, armoire," cités dans Du Gange, FRUTICA 1 et FRUTUS 3, et le frutier frutier, dont il a déjà été question.

On pourrait être tenté de rattacher à cette famille de voyelles l'ancien français batte, "tonnerre," sur lequel on trouve quelques renseignements dans Defroy. Le mot persiste dans, avec la plupart des dialectes de l'Ouest et du Sud. Cf. la forme buta, citée par Du Gange, FRUTICA 3, de Guillaumont 177. Comme on a batte "bouteille," (2^e Defroy, d'après un texte de Caen, batte "boute, petite hutte," (Catgrava: 'ss lotte; saying that it is said of a courser Szier, called du Float, or Pilon, and th'lotte of a finer wicker, since brought; cf. aussi Taubert), dans certaines parties de son territoire, on a le batte, "bouteille, hutte," en Elpis (Sainte-Palaye; Du Gange, FRUTICUM, dans FRUTICA 7), et batte, "panier haut et étroit qui a la forme d'une bouteille," en Normandie (Du Meril, Du Bois),

On retrouve ce mot, ou des mots apparentés, dans la Vienne, les Deux Sèvres, la Charente, la Charente inférieure, et la Gironde (voyez la carte FRUITIER de l'Atlas Linguistique).

L'hypothèse qu'une forme batte ait existé à côté de batte et que batte ne serait peut-être pas trop hasardeuse.

La définition "petit tonneau, petit baril," etc. il faut y ajouter
 mal que boce à boceis dans le passage suivant, rapporté par Godefr.
 fr., s.v. BOCE:

"Ains en aurons deux boceis de bois
 entre boce et boceis."
 —

Mal nous avons affaire à des boceis; Godefron replace boceis au
 lieu en identifiant avec bocei le mot propre boceiau, qui n'est
 qu'une variante orthographique de boceau (cf. Mistral, s.v. bo-
cau).

Il faut encore retourner à l'article BOCE du parol. 1706 & se
 d'argent lire a b r s au lieu de boce au fons, en le substituant par
 s. III. petit hennapioux (l. 33, Valenciennes, s. l. "boce", etc.),
 comme dans le passage du Cartulaire de Valenciennes: "L. hennap d'abent
 sans piet il a .L. hennapi du fons,"

Cité par Godefron, v° FONCIE (s.v. boceis,
 XLXVI, 162).

où la correction boceis me paraît se imposer, nous avons affaire à
 un diminutif de boce (cf. Godefron, BOCE, BOCEILL, boce, hennap-
 boce, etc.). Cf. l'exemple: Le suppliant vendi le hennap d'abent
 à boce d'argent a un hennapi, cité par Godefron, BOCE, 162.
 Ces mots ont pas leur anglais. On en trouve de nombreux exemples
 tirés de textes du 14^e, 15^e, et 16^e siècles, comme l'ont dit
Diez, sous boce, sub. l. 3d, sous boceill, et sous boceau. On trouve
 aussi dans le dictionnaire de Diez, sous 'riat' ou 'riant' et 'riant' ou 'riant'
 finit' ou 'riant' ou 'riant' ou 'riant' ou 'riant' ou 'riant' ou 'riant' ou 'riant'

ex. etc, est peu claire. On trouve d'ailleurs la description suivante d'un "mazer" anglais de 1578:

Pollen, "Gold and Silver Smiths' Work in the South Kensington Museum," London, 1876, p. 171.

"Mazer Bowl: wood, with silver-gilt mounting. Inside is a raised boss containing a small engraving with the Holy Writ, once inscribed..."

En la suite d'un article intéressant de l'Europe sur les "maîtres" anglais, Archaeologia, L, pt. 1, août 1870. M. de la Vallée, directeur du Musée du Trocadéro, a eu la bonté de me renvoyer, on trouve, p. 187, dans un testament latin daté de Rochester, 1447, la forme borcellus; dans cette forme, ainsi que dans celles que rapporte Godefroy, BORCEL, au sens de "enclaire," on peut voir l'influence analogique de "bourse."

On doit ajouter en outre à l'article BORCEL du Comp. de Godefroy l'exemple d'un "b uciou d'argent" cite à l'article BORCEL, "bourse," et celui de "bouchiaux" sur la dernière page de l'art. BORCEL sous un point d'interrogation, le mot étant dans ce passage écrit "bouchiaux" avec l'archi^{tes}ture, comme dans les passages cités dans le Comp.

BAGHÉLA, baghale. Cf. Annuaire de ces études sémitiques

1900-1901 Baghale

Dans l'article de M. Revue, Romania, XLV, 190.
nous trouvons dans Maschi les formes plus anciennes: baghale et ma-
Jéles.

Réab., XI, 5 (Revue des études sémitiques,
LIV, 2) et Mid. 186 (cf. Berliner Festschrift, p. 158, n. 15).

Les glossaires bibliques inédits ont Réab. (XI, 5): בַּגְּלָה
baghale: E: בַּגְּלָה baghale; et בַּגְּלָה baghale.

Bateha, dérivé d'une autre forme du même mot arabe, se trouve au
même passage dans la traduction espagnole de Ferrare; cette forme
se rapproche plus de l'arabe que la forme usuelle en espagnol, baghale
ou badaha.

La dernière forme est citée par Wagelsmann, n°
ALBUDZA, d'après Cobarruvias.

BUTET, buffet, au sens de "piquette," est cité par M. Brandin.

Revue des études sémitiques, XLII, 87.

Il ne justifie pas la façon de transcrire les voyelles en parties sé-
parées des ms. cités que par un renvoi aux articles בַּגְּלָה,
"marchand de vin," et בַּגְּלָה, "v. naigreri," de Wagelsmann.

Par conséquent, M. Sobok a proposé :

Zeit. f. rom. Phil., XXXIX, 471.

de lire pipette, idée tout aussi absurde que son assertion que les juifs français d'aujourd'hui- il ne restreint pas la portée de ses remarques à ceux d'origine alsacienne ou allemande- ont l'habitude de prononcer p pour p. On trouve dans Sainte-Palaye, BUFFET et BUFFETEUR, des preuves abondantes de l'existence dès 1731 ou 1732 dans le sens de "piquette." Le mot a existé au moins de plus tôt, 11^e siècle, puisque Raschi s'en sert (Pes. 41b; Ms. Munich 115: 62a). Raschi nous dit, d'après le Talmud, que l'on fabriquait le vin qu'il traduit buffet en versant de l'eau ou sur la lie de vin ou sur le raisin déjà pressé. Aux quinzième et seizième siècles, du moins,

cf. le texte de 1411 cité en note dans Sainte-Palaye, BUFFETEUR; les "Statuts des Luvetiers, vinaigriers, et moutardiers" d'Amiens, de 1534, dans Thierry, "Monuments inédits de l'histoire du tiers Etat," tome II, Paris, 1857), p. 594; et le Définition de Labbe, dans Sainte-Palaye, BUFFET.

on paraît avoir fabriqué le vin de buffet seulement de lie de vin.

La formule vin de buffet, dont on vient de parler, ne paraît être plus tard que le simple buffet. Le plus ancien exemple est probablement ainsi signalé (sans le dater) par Carpentier, à

L'art. 2117 (v° SAINT-BUFFET) de la Coutume; on trouve un exemple, titre de Villon (1461-1469) d'un Littré, Buffet; Sainte-Palaye et Godefroy, ESPONBILLI, relèvent un troisième dans l'art. 2117 (ca. 1463-ca. 1523); on trouve un quatrième, plus récent, dans Thierry, (l.l.) , p. 594: "Item, ung chacun pour son usage et son autrement pourra faire vinaigre ou vin de buffet, pourveu que le vin ou estoffe de quoi il le fera soit bon et suffisant et de son creu, sous paine de amende de quarante sols parisis..." Curieusement, d'après Littré, l'expression vin du buffet a en français moderne un sens presque tout à fait le contraire de celui qu'on vient de traiter. Il explique (BUFFET, 2o) vins du buffet, "vins d'une qualité supérieure à ceux qu'on sert d'ordinaire sur la table."

On ne s'étonnera pas de lire que le sens de "vinaigrier, marchand de vin," donné par Godefroy pour buffetier, est inexacte. Le mot veut dire, comme Carpentier l'a très bien reconnu

Du Gange, BUFFETARIUS.

"l'abricant, mar hand de vin du buffet." Les Statuts des buffetiers (substitution moderne pour le buffetiers du texte lui-même)... d'Artois, déjà cités, le prouvent très clairement. De même buffeterie, traduit "vinaigrierie," est proprement la "boutique d'un buffetier."

Le Dict. gén. note, d'après un texte reproduit dans Sainte-Palaye, BUFFETER, que buffeter, "boire du vin au tonneau,"

La signification, "altérer le vin destiné à être vendu au détail," apparemment créée par le Dict. gén. sur la foi d'une citation un peu vague de Des Barriers, ne paraît pas avoir

rellement existe. Cf. la définition de Cotgrave, en art. compacte aussi: "Buffeteurs de vin, Such Carmen, or Boatmen, etc., as stealwine out of the vessels they have in charge, and afterwards fill theup with water."

a été changé en buveter sous Louis XIV, changement dû à l'influence des mots en buy-; on trouve de même une forme buvette, au sens de "piquette," dans Robert Estienne et Cotgrave, (Cf. Godefroy, Suppl., BUVETTE), qui est une altération de buffet, sous l'influence de buvette, "Sippings, tipplings, & particularly the Judges drinkings, or collations"(Cotgrave).

L'histoire de buffet dans tous ses sens est encore obscure. En tout cas on peut noter que dans les deux textes rapportés par Godefroy, BUFFET 2, au sens de "Espace de table distinct du banc,"

"Ung buffet ont illoques mis,
Polinices si (lisez s'i) est assis..."

"Le roi seoit sur un buffet d'argent,"

le mot a le sens de "siège." Le deuxième texte vient de Anseis, dont l'éditeur, M. Alton, répète légèrement la définition de Godefroy: M. Constant, éditeur du Roman de l'Anseis, d'un manuscrit duquel Godefroy a tiré la première citation, se montre un peu plus circonspect en trouvant dans son glossaire, "coffre sur lequel on peut s'asseoir." Le sens de "siège" est encore vivant en anglais. Le New Engl. Dict., a l'art. BUFFET, sb. f., "A low stool, or seat," dit, "In the fifteenth century. Cf. scriba ad aures-1474-1475,"

...dans le ... de ...

L'ÉLÉMENT ... de ...

Ribier, Bibliothèque, p. 11.

Terme (1110.) ...

Recherches, t. 1.

... de ...

... de ...

Il ...

v. 1. היה, הוא. העובד, הוא. "והיה" הוא (והוא)
 Sans doute une erreur de lecture de "הוא", car "הוא"
 ne peut pas avoir l'expansion "עובד" שמתי קורה, l'expansion
 "היה" du poëte, d'art à l'art, "עובד" d'art à l'art.
 Le היה est dit pour, et il est dit de הוא dans
 dans les glossaires: הוא. Le הוא est dit pour
 dans ce groupe de הוא dans le הוא, et
 par sa forme de הוא dans le הוא.
 On trouve dans l'index de הוא, sous הוא, avec les "פרטים"
 et "recoeur", le vrai sens est celui de "recoeur", comme le
הוא de הוא dans le הוא.
הוא, 14, B la ligne de traduction הוא, הוא, "הוא"
 et הוא, "הוא" est le concept de הוא de "הוא".
הוא explique הוא (B. 12, "הוא")
 "et est" הוא de הוא, qu'on appelle הוא;
הוא = הוא.
 L'explication הוא, הוא est le הוא de הוא.
 On explique, הוא, הוא, le הוא de הוא.
 à la suite de הוא de הוא, et הוא, הוא.
הוא est une des הוא pour הוא;
 suivantes: הוא, הוא; הוא הוא
הוא (sic, הוא), הוא; הוא הוא
הוא, ou הוא.
הוא "הוא".

Les titres français ordinaires nous donnent les exemples suivants
 de notre art:

Secret dans le fait que l'on

l'aurait été le cieler et

l'aurait, et peintes les assistances

de l'œuvre et de l'œuvre.

(Chrétien de Troyes, Yvain, vv. 100-101, 102)

l'aurait, l'aurait l'aurait,

1902; cité dans le New Engl. J.,

s.v. ciel.

Un manuscrit cieler; un autre, cieler. Godefroy, s.v.

CIELER, -eller, v.a., cieler, reproduit un passage au Horn; le

quel, d'après le ms. le plus complet, éd. Stengel et Breda, Aus-

gaben und Abhandlungen, VIII, vv. 2709-11:

Cielee iert la chambre par art d'entailleor

De un umbrelonc (?) bien fait, bon fu l'ingie-

neur;

Le pavement de ses bien est l'opédie a flor,

saumes, indes, vermeilles, qui rendent grant

flaor.

La deuxième ligne manque dans le ms. 1.

Don cieler de la chambre iert

Une main d'or a quoi pendoit

Ciel es, reviers moult gentement...

(Cleomades, vv. 3085-7; cité par M. Godefroy

l'aurait l'aurait, XII, 331, où M. Gode-

frey indique qu'il faut lire cieler;

mais y mettrons le sens que M. Gode-

frey donne.)

Enfin, Godefroy cite, s.v. CELURA, l'adjectif "ciel de lit," le passage de Falsgrave (p. 469, ed. Genin): "his roof is vaulted, for it is coloured with azure: ce ciellement est fort esclairé, car il est fort azuré." On peut ajouter qu'en Paul Meyer a rapporté

Revue critique, 1870, 2^e semestre, 324, n. 2, et
Romania, XXXII, 53.

Deux exemples anglo-français de sileure, silour, de 1388 et de 1415, au sens de "ciel de lit." Il indique aussi deux exemples de colura, selura (même sens), en textes latins écrits en Angleterre, datés de 1388 et de 1415.

Du Cange, CELURA et TESTURA.

Dans tous les passages cités, à l'exception de ceux dont l'on vient de parler, il est évident que celer et celé ont le même sens que dans les textes en caractères hébreux,

Il faut cependant noter que dans le passage obscur et peut-être fautif du Horn, on pourrait attribuer à cielee le sens de "lambrissée" (en parlant du plafond et des murs ensemble), qu'on retrouve en anglais.

et non la signification qu'indique M. Foerster, qui traduit (1892) celce, "gestirnt, mit Sternen verziert," ou simplement celle de "ci-seler," que donne Godefroy pour cieler.

Cf. Schulze, Glossar zum Roman des Chevalier

Le plancher de la cathédrale de Chartres

Pour ce qui est de l'orthographe, le maître G. M. Boudin

Br. p. XIII. n.°.

l'a rapproché avec raison de l'anglais celling, sur lequel le New Engl. Dict. a un article très court. Que quelques-uns, comme Raschi et M. Foester (1902) le rattachent à cella et d'autres, comme Minshew (Guide into the Towers, Londres, 1887) et M. Brandin (l.l.), le tirent de cella et l. c. Ce ^{qui} est en fait le cella qui est le fait véritable par Raschi, que les plafonds en question étaient sculptés.

Cette circonstance n'a rien de surprenant. L'on sait, en effet, que le plafond au moyen âge n'était que l'ajout d'un revêtement visible du plancher, qui se composait de poutres et de solives apparentes, plus ou moins richement moulurées et souvent sculptées."

Violet-le-Duc, Dictionnaire raisonné de l'architecture française, Plancher, 1858, au mot PLAFOND.

Cf. le passage intéressant cité par M. Alwin Schultz

Höfisches Leben, 2e ed., I, 88.

du chapitre LXXII (De aedificiis) de l'ouvrage De uoluntate (éd. Wright, Londres, 1887) de Albert le Grand (1200-1280):

"Superpenitur tectum, tignis et lacunaribus decoratum. Quid de caelaturis et picturis dicam, nisi quia stultitiam patiantur apes? Sufficiens enim altitudo ^a... Sed etiam erit ut caelaturas episcopalis in processibus tecti adhibeantur."

Le...
romaine.

Cf. Durm, Baukunst der Römer, dans son Handbuch der Architektur, Stuttgart, 1905, p. 344.

Remarque que les textes latins... Tabulis excavatis tectus... latinae, à l'art. CAELO, parlent de tectis caelitis laqueatis (Erasme) et de caelata laquearia (Sénèque). Les académiciens allemands nous ont su dire en même temps que les épîtres de Saint Ambroise (70, 1) nous ont conservé un vers ~~de~~ d'Agree (I, 4), d'après l'Itala, dont on lit les mots in domibus caelitis, qui traduisent la phrase grecque ἐν οἴκῃς κοιλίσταθροις.

Thesaurus Linguae Graecae, à l'art. κοιλίσταθροις

"Laqueatis, excavatis, Tabulis excavatis tectus."

ou Saint Jérôme traduit in domibus laqueatis. Caesare a ici, si l'on ne se trompe de même sens que le français soleil. On peut appeler cette même prétation par la glose "laquearia:caelatura" au précédent glossaire de Richena (1707, éd. Steiner), dont le mot est cité plus jusqu'au commencement de ce siècle, et même par le Glossarium Amplianum (1707) "laquearia:caelum in domibus" du Glossarium Amplianum (1707).

Corpus Glossariorum Latineorum, V. 70, 102.

Goetz, et par conséquent le Thesaurus grec, ont écrit de cette glose le mot CAELUM.

Le mot est du neuvième siècle.

Cette glose est citée par le Thesaurus au mot de "laquearia" d'une voûte, planée, etc. - cité de nouveau, de même que la glose de MORILLON citée par le Thesaurus, dans le Glossarium Amplianum (1707) et dans le Corpus Glossariorum Latineorum (1707).

... d'après les sources de l'époque.

On pourrait objecter que l'arabe "plānā" est un mot qui n'est pas attesté dans les sources arabes de l'époque. Mais l'arabe "plānā" est un mot qui est attesté dans les sources arabes de l'époque. L'explication de ce mot est donnée par Du Cange.

Le texte cité de Thomas Stubbs est un peu ambigu. Il provient d'une chronique qui est un abrégé de l'histoire de l'Angleterre, et qui date du XII^e siècle. Le passage, qui parle des bienfaits de l'archevêque Aldred (1013-1042), est le suivant dans le texte original de l'œuvre de Rieu (Historians of the Church of York, London, 1867, II, 30): "...etiam de ecclesiis... superior opere pietatis, quibus...".

et Carpentier, à l'art. CARLUM I de Du Cange, par le moyen de l'abbé de Sainte-Palaye (l'après l'art. CHIMEL, et par Gauthier, dans BOUCHEL, en fait tel. On peut ajouter les exemples qui se trouvent dans les Quatre livres des rois (Paris, 1841, p. 248), de même que le passage suivant, cité par M. Söhrlig

Reminiscence Ebr., XII, 300, l'après le texte de Fleury et Blanchefleur (A, 135).

"Li cieux de que, qui serent de que,
Et parant a or et a que."
En arabe, le mot "plānā" est attesté dans les sources arabes de l'époque, et l'on connaît l'arabe "plānā" et l'italien "plānā". L'on peut noter, en outre des comparaisons de Rieu, que le mot "plānā" est attesté dans les sources arabes de l'époque, et que le mot "plānā" est attesté dans les sources arabes de l'époque.

lacunatus (cf. DODD).

réunis sous le nom de "lacuna" et "lacunatus".

La forme de "lacuna" est "lacuna", "lacunae", et le suffixe, "lacunatus", est rapporté à "lacuna" par "lacunatus" plutôt qu'à "lacuna" par "lacunatus". On trouve aussi "lacunatus" qu'on trouve expliqué par "lacunatus, lacunatus" dans les glossaires étudiés par Dieffenbach (Glossarium latino-germanicum et Novum glossarium). La forme lacunatus, aussi nommée "lacunatus", est mentionnée dans le glossaire cité de Palgrave. Cf. aussi Du Cange: CAELAPIDIA et CAELATURA.

L'étymologie du latin lacunare et lacunus (cf. aussi le grec lacuna ^{étymologie} lacuna, dérivé de l'explication de "lacuna" par "lacuna", "lacunatus". On citerait de même "lacuna", si ce mot dérivait vraiment de "lacuna" et non de "lacuna". Malheureusement cette idée ingénieuse de Galland n'est

Romania, XVIII, 1898.

expliquée par le terme lacuna. Ce dernier mot n'est pas le seul "lacuna" ou "lacuna" de "lacuna" qu'il lui prête; les exemples qui sont cités ont appuyé cette idée de ^{voir} lacuna sont des cas de lacuna, "lacuna" et "lacuna".

Cf. aussi lacuna (tiré par le No. En. l. 1898) de lacuna, qui vient du français; provençal lacuna (Lacuna et Lacuna) portugais lacuna, et espagnol lacuna, termes qui servent à dire que lacuna est le dérivé de lacuna; cf. ital. lacuna et portugais lacuna.

Goussier relève un cas de lacuna dans son Comp., AMSRE, et Diastole Lacuna, dans son Novum glossarium. Il cite aussi dans son glossaire de lacuna "lacuna" et lacuna dans son glossaire.

L'ouvrage de l'abbé (l'abbé de Saint-Étienne) de l'abbé de Saint-Étienne
 Vient en l'abbé de Saint-Étienne de l'abbé de Saint-Étienne
 "l'abbé de Saint-Étienne"

"Où l'on voit tout ce que le monde
 Contient de honnestes gens, et de l'abbé
 Et de vilains de tout costé."
 "Le premier livre de l'abbé."
 "Yiles ont esté de ce monde,
 Entre ce monde et le l'abbé."

Une des principales des "Ouvrages posthumes" de l'abbé de Saint-Étienne M. l'abbé de Saint-Étienne
 est l'abbé de Saint-Étienne de l'abbé de Saint-Étienne de l'abbé de Saint-Étienne
 M. l'abbé de Saint-Étienne de l'abbé de Saint-Étienne de l'abbé de Saint-Étienne
 Dans les autres ouvrages rapportés par l'abbé de Saint-Étienne de l'abbé de Saint-Étienne
 à simplement ils sont de "l'abbé de Saint-Étienne" (le sur ou de l'abbé de Saint-Étienne).

CHENPIL, l'abbé de Saint-Étienne, "Ouvrages posthumes de l'abbé de Saint-Étienne"
 d'un des l'abbé de Saint-Étienne de l'abbé de Saint-Étienne de l'abbé de Saint-Étienne
 -écrites par l'abbé de Saint-Étienne. Les ouvrages se trouvent en français
Sib. l'abbé de Saint-Étienne : l'abbé de Saint-Étienne ; l'abbé de Saint-Étienne ; l'abbé de Saint-Étienne
l'abbé de Saint-Étienne ; l'abbé de Saint-Étienne, B. M. Op. l'abbé de Saint-Étienne ; l'abbé de Saint-Étienne ; l'abbé de Saint-Étienne
l'abbé de Saint-Étienne ; l'abbé de Saint-Étienne : l'abbé de Saint-Étienne, A, II, 1 : l'abbé de Saint-Étienne
l'abbé de Saint-Étienne ; l'abbé de Saint-Étienne, A, V, 10 : l'abbé de Saint-Étienne, A, VI, 17 : l'abbé de Saint-Étienne
l'abbé de Saint-Étienne, Milan. 10 : l'abbé de Saint-Étienne ; l'abbé de Saint-Étienne : l'abbé de Saint-Étienne
 Rome. 1809 : l'abbé de Saint-Étienne. A côté de l'abbé de Saint-Étienne plus ou moins différents, les
 légendes officielles de l'ancien l'abbé de Saint-Étienne et de l'abbé de Saint-Étienne
l'abbé de Saint-Étienne, les uns ont été imprimés par les l'abbé de Saint-Étienne. M. l'abbé de Saint-Étienne

(Marpe La zhon, Sab. 36a) met le mot en rapport avec le latin c e n t i p e l l i o, qui a le meme sens; Kaufmann,

Monatsschrift für die Geschichte..des Juden-
thums, XXV, 189.

en parlant de la leçon S. 1000 canpoil de l'Aruk de Berne (1290), compare aussi l'italien centopelle. M. Thomas me fait savoir qu'il a constate l'existence de sempelh en ancien provençal, et on entend en Languedoc et en Dauphiné, d'après Mistral (art. CENT-PEIO, placé sous CENT), cent-peio et cent-pelhos dans le meme sens.

Honorat écrit cenpelhas (Azais: cen-pelhos), en l'expliquant correctement par "cent peaux;" pendant que Mistral sonne la traduction "cent loques," qui ne s'applique proprement que dans le cas du sens "Habit en loques, personne deguenillé."

On trouve aussi centupeddi en Sicile (Traina, ^{et} Mortillard) l'expliquent à tort "second estomac des ruminants," erreur assez facile quise repète dans les dictionnaires latins courants, à l'art. CENTIPELLIO.

Ces mots remontent tous, plus ou moins directement, au latin c e n t i p e l l e m, cité par le Thesaurus d'après une scolie sur Lucain.

Ed. Weber, Leipsic, 1831, I, 625. Cette scolie, de date assez recente, est omise dans l'édition de M. Endt.

Le Thesaurus identifie le mot sans plus avec centipellio, tout en citant, d'après deux manuscrits, le passage, "omenta vocat centipellem." Quatre ou cinq manuscrits-Weber dit vaguement que le cinquième ms. a "similia"- portent, d'après le texte de Weber, "Omentum dicitur mappa

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
540 EAST 57TH STREET, CHICAGO, ILL. 60637
TEL. 773-936-3200

1980

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
540 EAST 57TH STREET, CHICAGO, ILL. 60637
TEL. 773-936-3200

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
540 EAST 57TH STREET, CHICAGO, ILL. 60637
TEL. 773-936-3200

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
540 EAST 57TH STREET, CHICAGO, ILL. 60637
TEL. 773-936-3200

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
540 EAST 57TH STREET, CHICAGO, ILL. 60637
TEL. 773-936-3200

ventris, quod vulgus centipellem vocat." On lit de même dans un glossaire anglo-saxon du dixième siècle

Wright-Wülker, A Volume of Vocabularies, Londres, 1884, I, 203, 13.

"Centipillium (sic)i. omentum, filmen ("membrane"). Il faut donc admettre que des scribes du haut moyen âge croyaient que notre mot avait la signification de "épiploon." Cette signification paraît devoir son existence plus ou moins réelle ~~par~~ à une confusion qui s'est produite entre o m e n t u m, "épiploon," et o m a s u m, "tripe," et aussi, du moins au moyen âge, "feuillet." On trouve des traces de cette confusion dans les articles OMENTUM et OMASUM du Glossarium de Diefenbach, comme dans la glose récente "omasum vel omentum," (Novum Glossarium, art. OMASUM). Nous avons un témoignage plus solide dans la glose suivante, relevée par Thurot

Notices et extraits des manuscrits, XXII, 529.

dans un commentaire sur le Doctrinale dont le ms. est du XIII^e siècle: "omentum est quoddam intestinum, anglice felefold."

Felefold = manifold, "feuillet;" le New Engl. Dict. ne connaît felefold dans ce sens, bien qu'on ait la glose du XV^e siècle "Scruta, exta i. tripe anglice the felvelde (Wright-Wülker Op. cit., I, 610, 38).

Nous avons en tout cas des gloses du X^e siècle qui établissent l'existence continue de notre mot au sens propre. On lit dans Wright-Wülker (I, 203, 11-12): "Centumcilio

1944

...

...

...

...

...

...

...

...

Faute pour "centumpilio?"

i. pellis

Cf. la glose du XV^e siècle, citée par Diefenbach, Nov. gloss., OMASUM: "omasum i. pellis paens."

feleferd,

Sur ce mot pour "feuille" on peut consulter les articles de M. Schlutter, Modern Language Notes, XV, col. 421, et Anglia, XXVI, 287. Les germanistes pourront peut-être tirer quelque profit de la glose "Centuplex vel -us hundert vart," dans le Nov. gloss. de Diefenbach.

vel centumpellis." Le vocabulaire de l'abbé Aelfric contient la glose

Wright-Wülker, I, 117, 33.

"Centumpellio, feleferd. Un glossaire du XI^e siècle

Ib., 380, 7.

a "Centumpellis, feleferd," et M. Goetz

Thesaurus gloss. emendatarum, OMASUM.

cite de Papias (v. 1053): "(Omasum) stomachus vel venter centipellis (tentipellio [l. centipellio]) vel ventriculus."

D'après ces témoignages on peut sans témérité supposer l'existence

de c e n t i p e l l e m "feuillelet" en latin vulgaire. Dans une partie du territoire roman la voyelle tonique s'est modifiée sous l'influence de p i l u s, comme l'indique la forme centipillum portée par quatre des sept manuscrits de la scolie sur Lucain que nous avons citée. Deux de ces manuscrits sont du X^e siècle. Cf. aussi le "centipillum filmen" de la glose anglo-saxonne. C'est à un#c e n t i p i l u m que paraît remonter le français cenpeil. L'influence de f o l i u m, ou peut-être de feuillelet, a modifié ce mot en Lorraine, de sorte que nous avons le messin safoya, "gras double"

Romania, V, 219.

que Lorrain écrit Centfeuillat, en l'expliquant comme une "sorte de gras double; F(oresien), virafouillat, sans doute ainsi nommé parce qu'il est fait avec le second (sic) estomac des ruminants, dit le feuillelet." M. Adam a un article cent-foillot: "Panse de boeuf, de vache; Dompaire."

Le provencal sempelh se rattache peut-être à un#centipillum, forme à laquelle le français cenpeil remonterait aussi, s'il avait une l mouillée, ce qui ne paraît^{pas} très probable. Les formes méridionales modernes trahissent l'influence de peio, piho "peau, loque," (Mistral).

L'influence analogique de c e n t u m, reflétée dans les gloses anglo-saxonnes, a produit les formes #c e n t u p e l l i o n e m et ~~XXXXX~~ #c e n t u p e l l e m. Il se peut que des formes en c e n t u- aient été à la base des formes de la Gaule que nous avons étudiées; il est ~~su~~ sûr que #c e n t u p e l l i o n e m survit dans le sarde kentupuyone, cité par M. Meyer-Lübke dans le Thesaurus linguae latinae, et que #X X

The first part of the document is a letter from the Secretary of the State to the Governor, dated the 10th of the month. It contains a report on the state of the treasury and the public debt, and also on the progress of the public works. The letter is signed by the Secretary, and is addressed to the Governor.

REPORT OF THE SECRETARY OF THE STATE

The second part of the document is a report on the state of the treasury and the public debt, and also on the progress of the public works. It is signed by the Secretary, and is addressed to the Governor.

The third part of the document is a report on the state of the treasury and the public debt, and also on the progress of the public works. It is signed by the Secretary, and is addressed to the Governor.

#centupelléma donne l'italien centopelle et le sicilien centupeddi. La confusion avec folium dont nous avons déjà noté des traces a produit le bolo_nais tsintfoi (Mme. Coronedi-Berti écrit zêintfoi) et l'engadinois canfolya. M. Meyer-Lübke relève ces deux dernières formes dans le Thesaurus, en les rattachant à centipellionem. On peut ajouter à ce groupe le portugais centafolho. La forme du vénétien centopezzi, "feuillet," qui a aussi le sens de "ventre, panse," montre que pezzo a modifié #centupelléma.

CIMOLS, "bord d'un vêtement," forme qui n'est pas enregistrée dans les dictionnaires de l'ancien français, se trouve dans Raschi, Erub. 696h, où tous les trois manuscrits portent cimols, et dans le manuscrit du Mahzor Vitry de la Bodléienne, Opp. 59, f. 233a, qui a la même leçon. Le mot est apparenté avec cimois, forme qu'on trouve dans le Mahzor Vitry imprimé; Schlessinger (§152), l'identifie correctement, tout en traduisant à tort, d'après Godefroy, "Schnur, Band, Kordon." Raschi dit formellement que le mot glose veut dire "bord d'un vêtement," sens semblable ~~xxix~~ à celui du provençal cimous, "lisière, bord d'une étoffe," aussi ardoise du bord latéral d'un toit" (Mistral).

D'après Lalanne, simois veut dire en Poitou

"le haut d'un bas."

M. Thomas

Romania, XXV, 384; voy. aussi Romania, XXXIII,

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

a explique cimois comme un dérive de #c i m u s s i u m < c i m u s s a, "corde;" dans le Thesaurus linguae latinae M. Meyer-Lübke tire la forme italien cimossa de c i m u s s a, sans rien dire de la forme ordinaire cimosa.

Cf. aussi Bugge, Romania, III, 158.

La forme cimols, comme le catalan simolsa,* le carcassonnais cimoul (Mistral), et les formes cimoursâ dans les Alpes et cimounso sur les bords du Rhone (Mistral, cimouso), suggèrent qu'une partie au moins de la famille nombreuse de mots au sens de "lisière" repandue en France et en Suisse

Littre, cimosse; Godefroy, Comp., cimosse; Br+
Bridel, semossa, etc.

remonte a un primitif en -ls-. On peut trouver un parallèle dans le développement de mousse, dont les plus anciens exemples en français et en provençal

Voy. les articles de M. Brandin, Revue des études juives, XLIII, 83, et de M. Thomas, Romania, XXXIV, 198; on entend encore moulsous pour "mousseux" en Gascogne, d'après Mistral, MOUSSOUS.

ont une l. Cf. aussi le développement du latin d o l s a.

Thomas, Melanges, p. 244.

... ..
... ..
... ..

... ..

... ..
... ..
... ..

... ..

... ..

... ..
... ..

... ..
... ..

... ..

... ..

Le poitevin et angevin cimoin.

Favre: "Galon qui sert aux femmes de la campagne pour entourer leurs cheveux et les mettre en queue;" cf. Verrier.

dont on a tiré en Anjou le verbe cimoiner, "mettre ou porter un ~~#####~~
cimoin" (Verrier), n'est probablement qu'une forme nasalisée de cimois;
de même le morvandean cimot (Chambure) doit être une alteration moderne
d'une forme en -os.

COILLIR, "cueillir," a dans Raschi sur II Rois, II, 8

Glose française, p. 58.

le sens de "plier, emballer." Une remarque dans A, plus claire que
l'explication dans le commentaire imprimé, dit: כריכה נשא כריכה
גה ממש אשא כריכה כדי שתהא נוחה להכות בה
rouler (le manteau), ou plutôt de le "cueillir" (siw; A et le texte im-
prime de Raschi ont קושטת קריכה "ramasser") de sorte qu'il soit facile
de frapper avec lui." Les mss. U et V de Raschi portent des formes en
conc-, coc-; cf. Godefroy, CONCUELLIR. Le texte imprimé de Raschi
porte la glose italienne piegare au lieu de la leçon originale; de même
le ms. E donne les traductions אֵת הַבִּגְדִים הַלְּבָשִׁים לְעָלֵהּ, "e envelopa...
ou e ploia." Le sens de "ramasser" que donne l'index de Br pour kuyli
est inexacte.

La signification de "plier, emballer," paraît se retrouver dans ~~אָאָא~~

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the matter of the ...
 and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration.
 Very respectfully,
 J. H. ...

THE ...
 ...

I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 10th inst. in relation to the matter of the ...
 and in reply to inform you that the same has been forwarded to the proper authorities for their consideration.
 Very respectfully,
 J. H. ...

d'autres textes. Sainte-Palaye, a l'art. CUELLIR, reproduit d'une version de Lancelot du Lac le passage suivant: "Et le chevalier qui tant avoit ayde à monseigneur Yvain(sic) , dit qu'il ne laissera avant qu'il soit guarý: et si fait cueillir le pavillon à son neveu, et une coutte pointe bien riche: car il pense bien que mestier il aura du pavillon, se gesir le convient hors de la ville;" il traduit cueillir "plier." Godefroy cite d'abondants exemples semblables, parmi lesquels on doit noter celui cité du Chronique de Jordan Fantosme:

"Faites le fu esprendre, ces loges alumer,
 Vos trefs et vos acubes cüillir e pleier."

Remarquez aussi ce passage du Gaufrey:

"L'avoir et la vitaille ont trousse et cueillis."

On peut citer, en outre, p.e., les vv. 5305-7 de Durmart le Galois, où il faut ponctuer ainsi:

"Je ne sai qu'ele est devenue,
 Car la tente fu destendue,
 Cel jor meismes fu cueillie."

L'usage de cueillir en parlant de tentes est tres répandu: on lit dans le ms. de Oxford de Girart de Roussillon, l. 305(éd. Foerster):

"Pois funt coillir los traus elor braanz,"

(braanz-brehant "tente, pavillon" (Godefroy). Raynouard cite du Fiera-bras provençal:

"Per totas las alberguas son li grayle sonat;

Doncx culiton los traps et an l'arnes trosat."

De meme on a dans le Cid (ed. Pidal):

"Manda^d cog^er la tienda e vayamos priuado"
(v. 208).

"Estas palabras dichas, la tienda es cogida."
(v. 213).

"Cogida han la tienda do albergaron de noch."
(v. 2706).

On trouve déjà en latin classique vasa colligere comme terme technique militaire pour "plier bagages," et il est à noter que Plaute emploie (Pseudolus, IV, 3, 16) l'expression vasa colligare dans le même sens.

Cueillir a encore, comme terme de marine, le sens de "plier une manoeuvre en rond ou en ellipse," (Littre). L'espagnol dit coger la ropa pour "plier," (Cobarruvias), et le portugais dit colher os cabos, as velas, as redes, dans le sens de "Envolver o que esta estendido" (Moraes, 1844).

L'exemple de "cueillirent leur voiles," que Littre cite de Villehardouin, où le contexte indique que cueillirent équivaut a "levèrent," ne prouve aucunement que le mot francais ait developpe un sens tout-à-fait le contraire de celui du ~~mot~~ portugais colher(as velas). De Wailly, dans son edition de Villehardouin (Paris, 1872, §379), ici comme à §377, a bien fait de suivre le ms. A en lisant collerent. Il paraît cependant s'être guidé par de sages principes de critique de texte plutôt que par les conseils éclairés de la linguistique, puisque dans son glossaire il range les exemples cités parmi d'autres qui representent l'ancien francais couler pris dans un sens tout-à-fait éloigné de celui dont il s'agit ici. Jal (Glossaire nautique, COLLER) s'est

CLASSIFICATION: CONFIDENTIAL

1. The purpose of this document is to provide information regarding the activities of the [redacted] organization. This information is being provided to you for your information only and should not be disseminated to other personnel.

2. The information contained herein is classified as CONFIDENTIAL because its unauthorized disclosure could result in the identification of sources, methods, and procedures of the [redacted] organization. It is intended only for the use of those personnel who have a valid "need to know" and are authorized to receive this information.

3. This information is being provided to you for your information only and should not be disseminated to other personnel. It is intended only for the use of those personnel who have a valid "need to know" and are authorized to receive this information.

4. The information contained herein is classified as CONFIDENTIAL because its unauthorized disclosure could result in the identification of sources, methods, and procedures of the [redacted] organization. It is intended only for the use of those personnel who have a valid "need to know" and are authorized to receive this information.

5. This information is being provided to you for your information only and should not be disseminated to other personnel. It is intended only for the use of those personnel who have a valid "need to know" and are authorized to receive this information.

6. The information contained herein is classified as CONFIDENTIAL because its unauthorized disclosure could result in the identification of sources, methods, and procedures of the [redacted] organization. It is intended only for the use of those personnel who have a valid "need to know" and are authorized to receive this information.

fourvoye aussi. Egaré par une erreur d'âge vénérable, commise par l'Académie espagnole en 1729, d'après laquelle cola ou colla, expression italienne et espagnole au sens de "prolongation d'un vent,"

Jal, s.v. COLLA, cite de Duez (1674) la définition: "Cola di vento, une continuation de vent par plusieurs jours." Boerio dit de même: "Cola de vento, T. mar. dicesi fig. La continuazione di un vento che dura senza alterazione per più giorni." Ce sens est clairement indiqué dans un texte italien de 1431 cité par Jal, où le ^{met} à la forme colla. D'après Dogandíu y Puignau, Diccionario de la lengua castellana, Cola, dans les îles Philippines, a le sens de "Viento extraordinario del SO. que suele reinar en las costas de las islas Filipinas, y se considera como propio para restablecerse el equilibrio atmosférico." L'Académie espagnole, dans la dernière ~~est~~ édition de son dictionnaire, écrit Colla, sans doute à tort, en expliquant, "Temporal de continuos chubascos, que procede a los monzones, y á veces produce el baguío." Rabelais (cité par Jal, COL (1. COLE), COLE; cf. Godefroy, COLE 4), se sert de ce mot au sens de "coup de vent, bourrasque;" ce qui paraît prouver que Rabelais savait les langues étrangères moins bien que le français.

aurait signifié "coup de vent maniable et favorable au départ des navires,"

Les académiciens espagnols s'appuyent sur un passage de Ribadeneyra, reproduit par Jal (p.660), où il s'agit de ~~xxx~~ l'expression asser a la colla, rencontré par Jal aussi dans Ramon Muntaner (ch. XCV, ed. Lanz). Cette expression, qui se retrouve sous

... ..

... ..

... ..

Une forme française dans un texte cité par Sainte-Palaye, COLE 1, et dans la Romania, XXVIII, 178, se trouve éclaircie par le passage xxx suivant, que Carpentier a relevé (Du Gange, COLA 7) dans les statuts de Gênes: "Non possit tamen fieri interdictum, neque incatenatio vasis, postquam positum fuerit ad colam causa receuendi et navigandi, et intelligatur positum ad colam, quando amoverit egumenas a mole seu terra, et recesserit e loco."

Il est clair que Villehardouin se sert d'un mot très connu en ancien provençal, collar, colar (Levy, v COLAR) et en italien, collare. Jal cite une définition intéressante de ce dernier mot, d'après Et. Cleirac:

Explication des termes de marine, Rouen, 1674,
p. 542, texte qui m'est inaccessible.

"Collare, cioe inalzare o tirar suso e vella (sic) a collo, o in collo, quando quella è tirata in cima all'albero..." Jal nie l'existence de ce sens avec un grand sérieux!

EFLÈNÉE, explique par "effrénée" dans l'index de Br, n'est pas un exemple du changement de -fr- en -fl-, mais une simple faute de scribe pour éplénée, "expliquée." C, qui porte: (devisée, ajoutée) נשאלת דבילי' אמת על אשורש (eplénée, ajoutée) אמת אשורש nous dit אמת formellement que le mot hébreu a ce sens. Comme A porte אשורש, "אשורש" qui n'a pas de sens, au lieu de אשורש, "expliquée," l'erreur

des editeurs est assez naturelle. A porte: אָנפּרעסן (epience)
 Ea: אָנפּרעסן (eprenée); F: אָנפּרעסן (éplénée).

EMPRESSER a dans Br, comme l'index le note dans deux instances, le sens de "attacher," ou "s'attacher;" le mot a le même sens dans le cas de anpreseront, noté s.v. anpresa, expliqué par atteindront," et dans celui de onpresa, s.v. onpresa, expliqué par "pressé." Dans les cas de anpresa, "atteignit," et onpresa, "pressa," on peut douter. L'hébreu a le sens de "atteindre, rattraper," mais l'habitude curieuse des juifs de traduire un mot toujours de même, sans se soucier du contexte,

Cette coutume explique pourquoi M. Thomas (Es-
 sur
sais, AISE) trouve le témoignage de Raschi ~~אָנפּרעסן~~ pour le sens de aise moins formel que l'avait dit Darmesteter.

permet de supposer qu'on ait affaire au même sens ici que dans les autres passages.

Dans les Reliques scientifiques de Darmesteter

I, 151, ll. 12-13.

le mot hébreu glosé par sera anprésé et traduit "sera presse" a le sens de "m'attacherai," pendant que celui glosé anpresera moi et traduit à tort "tu me presseras," a le sens "s'attachera a moi, m'atteindra" (Genese, XIX, 19).

Godefroy, art. EMPRESSER, cite ce dernier exemple à tort sous la définition, "Act., presser, serrer de pres, fouler, harceler." Hagins

li Juif (d'après Godefroy, ibid.) traduit ainsi un passage de Abraham ibn Ezra: "Les sourcis de ses ieus se ont empreses;" le sens du participe ici est clairement celui de "collés ensemble." Le texte hébreu doit porter une forme du verbe קָבַע .

ESC(H)AVISSEMENT, asc(h)avissement, se trouve dans le Mahzor Vitry (cf. Schlessinger, §135) comme glose sur le mot בְּחִיבֵי , explique comme $\text{בְּחִיבֵי הַתּוֹרָה}$, "la formation (forme) des caracteres (des tables de la loi)." Le mot est un dérivé du verbe traité par Godefroy à l'art. ESCHEVIR, "v.a. syn. de parer?" avec la citation:

"Le hanepier orna et eschavi,

Puis l'a ouvre moult biel a flours de lis.

(Girbert de Metz, ms. Ars. B.L. 180, f^o152)

Le verbe, d'après l'étymologie du participe eschevi, escavi donné par Diez (Korting, 8761), vient du germanique skafjan, "former, arranger." Les leçons des mss. suivantes, données en partie d'après les notes de Darmesteter, indiquent clairement la forme du mot : ms. du Jewish Theological Seminary de New York: $\text{אֵשְׁכַבְיִשׁוּבָא}$; mss. du British Museum: Ad. 19944: $\text{אֵשְׁכַבְיִשׁוּבָא}$; Ad. 27125: $\text{אֵשְׁכַבְיִשׁוּבָא}$ (ainsi le ms. d'Oxford, Mich. 507); Or. 2735: $\text{אֵשְׁכַבְיִשׁוּבָא}$ (avec un ו au dessus du second); mss. de Parme, Rossi 1309: $\text{אֵשְׁכַבְיִשׁוּבָא}$; ms. d'Oxford, Mich. 311: $\text{אֵשְׁכַבְיִשׁוּבָא}$. Plusieurs d'entre ces mss. portent des formes en -mont. L'interprétation par escrivement, proposée par M. Schlessinger, (1.1.) est erronée.

The first part of the paper is devoted to the study of the
 properties of the function $f(x)$ defined by the equation
 $f(x) = \int_0^x f(t) dt + x^2$. It is shown that $f(x)$ is a
 polynomial of degree 2. The second part of the paper is
 devoted to the study of the function $g(x)$ defined by the
 equation $g(x) = \int_0^x g(t) dt + x^3$. It is shown that $g(x)$ is a
 polynomial of degree 3.

The third part of the paper is devoted to the study of the
 function $h(x)$ defined by the equation $h(x) = \int_0^x h(t) dt + x^4$. It is shown that $h(x)$ is a
 polynomial of degree 4. The fourth part of the paper is
 devoted to the study of the function $k(x)$ defined by the
 equation $k(x) = \int_0^x k(t) dt + x^5$. It is shown that $k(x)$ is a
 polynomial of degree 5.

The fifth part of the paper is devoted to the study of the
 function $l(x)$ defined by the equation $l(x) = \int_0^x l(t) dt + x^6$. It is shown that $l(x)$ is a
 polynomial of degree 6. The sixth part of the paper is
 devoted to the study of the function $m(x)$ defined by the
 equation $m(x) = \int_0^x m(t) dt + x^7$. It is shown that $m(x)$ is a
 polynomial of degree 7.

The seventh part of the paper is devoted to the study of the
 function $n(x)$ defined by the equation $n(x) = \int_0^x n(t) dt + x^8$. It is shown that $n(x)$ is a
 polynomial of degree 8. The eighth part of the paper is
 devoted to the study of the function $o(x)$ defined by the
 equation $o(x) = \int_0^x o(t) dt + x^9$. It is shown that $o(x)$ is a
 polynomial of degree 9.

The ninth part of the paper is devoted to the study of the
 function $p(x)$ defined by the equation $p(x) = \int_0^x p(t) dt + x^{10}$. It is shown that $p(x)$ is a
 polynomial of degree 10.

ESPIE, "nard indien," dérivé populaire de *s p i c a m*, non encore signalé dans les dictionnaires, se trouve dans deux mss. du Mahzor Vitry; le ms. Opp. 59 de la Bodleienne explique ainsi l'hébreu עֵבֶר נָרְדִּי , "épi de nard," *spica nardi*, נָרְדִּי עֵבֶר , : $\text{אֶשְׁכְּנֶנּוּ עֵבֶר נָרְדִּי אֶשְׁכְּנֶנּוּ אֶשְׁכְּנֶנּוּ}$, "c'est l'espiquenard; d'aucuns le traduisent par espie." Le ms. de New York a $\text{אֶשְׁכְּנֶנּוּ עֵבֶר נָרְדִּי}$ espiquenarde et $\text{אֶשְׁכְּנֶנּוּ עֵבֶר}$ espie. Une interpolation maladroite du mot hébreu pour "épi" entre espice et nard dans le texte imprimé du Mahzor Vitry a empêché M. Schlessinger, d'y reconnaître le mot espiquenard; il transcrit ébitativement espice ou aspic. Les mss. et éditions de Raschi sur Ber. 43a et Ker. 6a, traités desquels nous avons très peu de mss., nous donnent des formes ou savantes, ou provençales ou italiennes, dérivées de *s p i c a* ou *s p i c u m*; il est possible que le ms. de l'auteur portait la forme proprement française espie.

FLADON, "flan, pièce de métal qu'on a taillée et préparée pour en faire une pièce de monnaie," se présente dans Raschi à plusieurs reprises (Ber. 47b, Er. 31b, Pes. 35b, 44a, B. M. 47b). La forme est intéressante comme la plus ancienne qu'on possède du mot français; on trouve fladon au sens de "tarte" dans le Mahzor Vitry et dans les Tosafot.

Voy. Schlessinger, § 29.

On trouve l'interprétation erronée de fladon, "pièce de métal," par pladon-plat dans Oesterreicher (Beitrag, p.13), qui y ajoute des ré-

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. The text also mentions the need for regular audits to ensure the integrity of the financial data.

In the second section, the author details the various methods used for data collection and analysis. This includes the use of statistical software and manual calculations. The document highlights the challenges of handling large volumes of data and the importance of using appropriate sampling techniques.

The third part of the document focuses on the implementation of quality control measures. It describes the process of identifying potential errors and the steps taken to prevent them. The author also discusses the role of training in ensuring that all staff members are aware of the required standards.

Finally, the document concludes with a summary of the key findings and recommendations. It stresses the need for continuous improvement and the importance of staying up-to-date with the latest industry practices.

The following table provides a detailed breakdown of the data collected during the study. Each row represents a different category, and the columns show the number of occurrences and the percentage of the total sample.

Category	Number of Occurrences	Percentage (%)
Category A	150	15.0
Category B	200	20.0
Category C	300	30.0
Category D	100	10.0
Category E	50	5.0
Category F	250	25.0

The data indicates that Category C is the most frequent, followed by Category F. The low frequency of Category E suggests that this category may be less common or less significant in the context of the study.

flexions plus ou moins judicieuses sur les règles particulières qui régissent le développement du "judéo-français." Le texte imprimé de Rashi sur Ber. 47b porte la forme flazon, qui représente la forme provençale ^{provençale} que flauzon, lière de notre mot; les dictionnaires de l'ancien provençal n'offrent, à côté de formes empruntées au français, que flauzon.

Carpentier, (Du Cange, FLANS) a peut-être raison de penser que dans la citation: "Icelui suppliant presta a Jehan Morel un franc en deniers blancs, appelez flaons," notre mot veut dire "espèce de monnaie" plutôt que "flan;" cependant il n'est pas sans intérêt de noter que les flans d'argent se "blanchissaient" avant d'être monnayés,

Engel et Serrure, Traite de numismatique au moyen âge, I, Paris, 1891, p. LI.

et qu'en anglais, au moins depuis 1695, le mot blank

Cf. New Engl. Dict., BLANK, sb. 9.

a eu le sens de "flan."

En ancien catalan (Majorque), par une extension de sens assez semblable à celle que le mot a prise en français et dans la plupart des autres langues romanes, flaho est venu à signifier "espèce de sceau."

Cf. l'art. FLAHO des Benedictins dans Du Cange.

En catalan moderne, en dehors du sens propre de "tarte," le mot a pris le sens de "personne forte et grasse," avec une forme féminine flahona.

The first part of the document is a letter from the Secretary of the State to the Governor, dated the 10th of January, 1862. It contains a report on the state of the treasury and the public debt, and a statement of the receipts and disbursements of the State for the year 1861.

REPORT OF THE SECRETARY OF THE STATE

TO THE GOVERNOR, JANUARY 10, 1862.

SIR: I have the honor to acknowledge the receipt of your letter of the 7th inst., and in reply to inform you that the report on the state of the treasury and the public debt, and the statement of the receipts and disbursements of the State for the year 1861, are herewith submitted to you.

I am, Sir, very respectfully,
Your obedient servant,
J. B. HARRIS, Secretary of the State.

RECEIVED BY THE GOVERNOR, JANUARY 10, 1862.

THE SECRETARY OF THE STATE HAS THE HONOR TO ACKNOWLEDGE THE RECEIPT OF YOUR LETTER OF THE 7TH INST., AND IN REPLY TO INFORM YOU THAT THE REPORT ON THE STATE OF THE TREASURY AND THE PUBLIC DEBT, AND THE STATEMENT OF THE RECEIPTS AND DISBURSEMENTS OF THE STATE FOR THE YEAR 1861, ARE HEREWITH SUBMITTED TO YOU.

I AM, SIR, VERY RESPECTFULLY,
YOUR OBEYANT SERVANT,
J. B. HARRIS, SECRETARY OF THE STATE.

RECEIVED BY THE GOVERNOR, JANUARY 10, 1862.

The second part of the document is a report from the Secretary of the State to the Governor, dated the 10th of January, 1862. It contains a report on the state of the treasury and the public debt, and a statement of the receipts and disbursements of the State for the year 1861.

The third part of the document is a report from the Secretary of the State to the Governor, dated the 10th of January, 1862. It contains a report on the state of the treasury and the public debt, and a statement of the receipts and disbursements of the State for the year 1861.

HADIE, "cadeau," dans B, qui traduit le nom d'un des sacrifices, est le mot arabe hadiya, représenté par l'espagnol alfadia et le portugais odia, adia (cf. Dozy-Engelmann, ALFADIA, ODIA); le même mot hébreu est traduit par hadiya dans le vocabulaire arabe contenu dans le Maqre dardeqe, dictionnaire hébreu-italien-arabe écrit en 1395 et publiée à Naples en 1488.

Les juifs français se servaient assez souvent de mots arabes. Ainsi on a za' faran "safran," dans le Mahzor Vitry (Schlessinger, § 18, y voit le français safran!), et le même texte a une glose corrompue, dont le second mot doit sûrement se lire סוגר "en miel," d'après les de la Bodleienne (Opp. 59 et Opp. add. fol. 14). La forme de la première partie de cette glose est incertaine; le ms. Opp. add. fol. 14 n'a que le mot que nous avons cité. M. Schlessinger (§9) a sagement laissé toute la glose inexpliquée.

Il vaut peut-être la peine de noter que le mot du Mahzor Vitry change dubitativement par M. Schlessinger (§137) en luiton "lutin," est l'arameen ܠܘܬܘܢ, "esprits d'ombre." La bonne leçon se trouve dans le ms. de New York, de même que dans le ms. Ad. 27,125 du British Museum.

JONTRE, "bleu de ciel," dans Br, est un dérivé du latin i a n t h i n u s, emprunté au grec ἰανθίνος, "couleur de violette, violet." Voici les leçons des mss. inédits: F, Exode XXV, אֵין־בְּרִיתֵנוּ " e jaintre (avec-ai- pour a, phénomène fréquent dans ce texte), de la laine teinte avec le sang du murex, de couleur verte;" Nomb. XV, 38: אֵין־בְּרִיתֵנוּ "blef (-bleu), couleur verte obtenue du murex; d'après une

אָבָהוּ לָךְ "blef (bleu), couleur verte obtenue du murex; d'après une
 autre traduction, gantre (sic, pour jantre);" Esther, I, 6: אָבָהוּ לָךְ
 עֲבֹרָה תֵּן מִן הַחֵטֵּף כִּי הָיָה תְּנֵנִי
 e jantre." G a, s.v. אָבָהוּ, la traduction אָבָהוּ jante.
 La traduction "bleu de ciel," comme l'explication par "verte" donnée
 par F, ne doivent pas être prises au pied de la lettre; B n'offre pas
 de preuve qu'il ne s'agit^t pas de "violet, étoffe violette," et l'he-
 breu est tres pauvre en noms de couleurs. Martial se sert déjà du
 pluriel ianthina au sens de "vêtements violets." Ianthin jouit d'une
 existence plus ou moins réelle comme mot savant en français moderne;
 cf. Littré.

MORTODE, "mortalité, peste," dans Br, est a retenir comme repre-
 sentant le latin m o r t a l i t a t e m. La forme du mot n'a rien
 de savant. On trouve mortadé dans les Reliques scientifiques de Dar-
 mesteter (I, 152, l. 26). Godefroy n'a que le verbe derive amortâdir,
 d'après la même source. F (Genese, XLII, 9) nous donne la forme אָבָהוּ
 אָבָהוּ mortelde, dans laquelle, si elle a vraiment existe, on ver-
 rait l'influence de mortel, pendant que le provençal morteudat (Levy,
 MORTALDAT) paraît trahir l'influence analogique des mots en - e l i t a s.

Mortalitas a été assez vivace en latin vulgaire.. Aux formes ré-
 unies par Raynouard (IV, 268) on peut ajouter le portugais mortandade,
 (Romania, II, 283).
 qu., comme l'espagnol moderne mortandad, a subi l'influence de la dé-
 sinence - a n i t a s. L'ancien portugais morteidade, morteidade ✕✕
 (Viterbo) a subi un développement normal, de même que l'ancien espagnol

THE UNITED STATES OF AMERICA, DISTRICT OF COLUMBIA, 1912

IN SENATE, JANUARY TWENTY-NINE, 1912. REPORT OF THE COMMISSIONERS OF THE GENERAL LAND OFFICE, TRANSMITTED TO SENATE, JANUARY TWENTY-NINE, 1912.

THE GENERAL LAND OFFICE, WASHINGTON, D. C., HAS THE HONOR TO ACKNOWLEDGE THE RECEIPT OF THE ABOVE REPORT, AND TO TRANSMIT THE SAME TO THE SENATE, AS REQUESTED BY THE SENATE, JANUARY TWENTY-NINE, 1912.

THE GENERAL LAND OFFICE, WASHINGTON, D. C., HAS THE HONOR TO ACKNOWLEDGE THE RECEIPT OF THE ABOVE REPORT, AND TO TRANSMIT THE SAME TO THE SENATE, AS REQUESTED BY THE SENATE, JANUARY TWENTY-NINE, 1912.

THE GENERAL LAND OFFICE, WASHINGTON, D. C., HAS THE HONOR TO ACKNOWLEDGE THE RECEIPT OF THE ABOVE REPORT, AND TO TRANSMIT THE SAME TO THE SENATE, AS REQUESTED BY THE SENATE, JANUARY TWENTY-NINE, 1912.

THE GENERAL LAND OFFICE, WASHINGTON, D. C., HAS THE HONOR TO ACKNOWLEDGE THE RECEIPT OF THE ABOVE REPORT, AND TO TRANSMIT THE SAME TO THE SENATE, AS REQUESTED BY THE SENATE, JANUARY TWENTY-NINE, 1912.

THE GENERAL LAND OFFICE, WASHINGTON, D. C., HAS THE HONOR TO ACKNOWLEDGE THE RECEIPT OF THE ABOVE REPORT, AND TO TRANSMIT THE SAME TO THE SENATE, AS REQUESTED BY THE SENATE, JANUARY TWENTY-NINE, 1912.

mortalidad, cite par Raynouard. En sicilien on trouve murtuliàati, murtulitutini, et murtalitutini (Traina). Mortillaro enregistre aussi l'italianisme murtalita. Dans les formes en -tul- on peut voir une assimilation, ou l'influence de #m o r t u s. Les mots en -tutini ont pris la desinence tiree par assimilation de -t u d i n e m.

PLENIME, "integre, parfait," (plenissimus), qui se trouve dans F, Psaumes, XIX, 14,

ⲡⲉⲛⲓⲙⲉ; plenème, leçon de M. Aron, Romanische Forschungen, XXII, 880, no. 416, est l'autive.

est le représentant le plus pur d'une famille de mots très nombreuse dans Br. Le mot doit son sens au fait que le mot hébreu pour "parfait" s'applique, comme le latin p e r f e c t u m, à la perfection ou completion morale aussi bien que physique. On trouve plenismo au même sens dans la Bible de Ferrare (P. e., Gen., VI, 9), et les juifs espagnols en Orient disent encore plenismo.

Subak, Zeit. f. rom. Phil., XXX, 146. M.

Subak explique le mot à travers comme tiré de plenissimus au sens de "ganz satt."

Br a plenimeté (cf. Bible de Ferrare, Genese, XX, 6: plenismidad) et apleniméz, qui representent fidèlement la forme originale du mot français.

D sur Job, XXII, 3 a ⲡⲉⲛⲓⲙⲉⲓⲣⲁⲥⲟ plenimoiras,

... ..
... ..
... ..
... ..

... ..
... ..

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..
... ..
... ..

et
 ✕ le même texte a, Psaumes, XVIII, 26: $\gamma' p' u' s' e' w' w' u'$ seras pleniméz.

mais la plupart des formes dans le texte de MM. Lambert et Brandin ont subi des modifications. Une métathèse donne #penimle, représenté par penimlete et apenimlera; puis l'insertion d'un b épenthétique donne plenimble. La lourde masse de consonnes -mbl- se réduit, avec l'aide des mots en -ible, comme penible, et nous avons penible, apeniblera.

Plenible ✕✕ est peut-être une fusion de plenime et penible; ~~✕✕✕✕~~ il faut cependant remarquer que ce mot est fautif. La leçon de C, ~~✕✕✕✕✕✕✕~~
^{leur peniblete}
 et le sens de l'hébreu prouvent qu'il faut au moins écrire pleniblete, et il se peut que plenible, pour lequel je ne connais que ce seul témoignage, soit une simple faute de copiste. Penimté doit sûrement se transcrire penimete; si cette forme isolée a réellement existé, elle indique que penimlete et plenimete se sont croisés.

On trouve dans D et E des formes en pr-,

P. e., D et E, Prov., XIII, 6: $\gamma' p' u' s' e' w' w' u'$ preni-
mete.

qui peuvent se comparer avec le prenismo des juifs espagnols modernes.

Subak, 1.1.

Sur ce changement cf. M. Meyer-Lübke dans la Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, V, col. 472. Tous les mss. de Rashi sur Isaïe, XLIV, 14, ont plançon ou plonçon (Gloses françaises, p. 73). La forme imprimée prançon, correctement interprétée par M. Meyer-Lübke, 1.1., est interpolée.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
1215 EAST 58TH STREET
CHICAGO, ILLINOIS 60637
TEL: 773-936-3200
WWW.CHICAGO.LIBRARY.EDU

...

...

...

...

...

...

...

Le seul cas de ce changement que j'ai noté dans BF est celui de afrire < a f f l i g e r e, qui, comme l'ancien italien affriggere, correspond avec les formes savantes afraigir et afrigion

Faute pour africion?

de la Bible d'Albe (Genese, XXXIV, 2; Homenaje á Menéndez y Pelayo, II, 66), et la forme africion encore usitée parmi les juifs d'Orient אפריציון (Zeit. f. rom. Phil., XXX, 165), de même qu'avec la forme populaire afreir (cf. freir f r i g e r e), qu'on trouve dans le Pentateuque de Constantinople de 1547 (Levitique, XXIII, 27: אפריציון afreiredes), et dans la Bible de 1630 (Juges, XIX, 24; cf. Modern Language Notes, XI, col. 33, où M. Wiener le tire à tort de a-freir— combinaison qui paraît vraiment se présenter dans le français afrire (Godefroy) et le provençal africh, afrit (Raynouard, Levy; Mistral, AFRI)).

SOLZ. La délicatesse de M. Antoine Thomas m'oblige de publier ici quelques notes qui auraient mieux figuré dans sa belle étude sur souz, soucié, (Romania, XXXVIII, 579). L'existence ^{du mot} au sens de "confire de la viande dans du vinaigre et des épices" est démontrée par ~~par~~ la glose solcier de Raschi (Hul. 97b), où les mss. portent les leçons suivantes: Oxford, Mith. 237: סולציון; Parme, Rossi 1304 et 1309: סולציון; Francfort, Merzb. 133: סולציון. Le dernier ms. a la forme rajeunie solser. Le commentaire de pseudo-Raschi (XII^e siècle?), Ta'an. 24b, se sert du mot solz en parlant d'une confiture de végétaux." Moïse Landau déjà met cette glose en rapport avec l'allemand Sulze; malheureusement il croit que l'allemand vient du français. Le Mahzor Vitry,

the same as the one in the first part of the report.

The following table shows the results of the analysis of the data collected during the study.

Table 1

The data were analyzed using the following methods: (1) descriptive statistics, (2) correlation analysis, (3) regression analysis, and (4) factor analysis. The results of the analysis are presented in the following tables. The first table shows the mean and standard deviation of the variables studied. The second table shows the correlation coefficients between the variables. The third table shows the regression coefficients of the variables. The fourth table shows the factor loadings of the variables.

The results of the analysis show that there is a significant positive correlation between the variables studied. The regression analysis shows that the variables are significantly related to each other. The factor analysis shows that the variables are grouped into two factors. The first factor is related to the variables studied, and the second factor is related to the variables studied.

en parlant d'un citron (citrus) "confit dans du vinaigre ~~xx~~ ou de la moutarde," se sert de la glose solciez, corrigée à tort en #salciez par M. Schlessinger (§113). Le Gemag (environ 1250) de Moïse de Coucy

Texte qui m'est inaccessible, cité par M. Gudemann, Geschichte des Erziehungswesens... der Juden in Frankreich und Deutschland, Vienne, 1880, p.73, n.3.

nous dit qu'on appelle socé "de la viande et des poissons et d'autres choses confites dans du vinaigre et du sel."

Godefroy a un article soult "graisse fondue?" où l'on trouve réunis un exemple de souzu cité par M. Thomas, et un de sous, tiré du Roman de la Rose (l'éd. Michel, l. 25565, comme l'éd. Meon, que Godefroy cite, porte à tort soust). Littré avait déjà cité ces deux exemples à l'historique de l'art. SAUCE. Godefroy relève en outre un exemple de soult dans les oeuvres d'Eustache Deschamps. La traduction par "graisse fondue?" est empruntée à feu le Marquis de Queux de Saint-Hilaire. M. Gaston Raynaud, dans le vocabulaire des oeuvres du poète champenois, explique "graisse de porc." De même on trouve la traduction "graisse" en marge dans la Rose de Michel. Soult, si ce n'est pas une simple graphie, est une formation analogique (cf. solz, solt "solde"). On ne peut guère douter que dans tous ces exemples nous ayons affaire au mot qui nous occupe.

On trouve deux autres exemples du mot dans un Nominale anglo-normand de la fin du XIII^e siècle, publié par M. J. Priebsch (Bausteine zur rom. Phil., Festgabe für Adolfo Mussafia, Halle, 1905, pp.534-556[†], ll. 113-114): "hoc succidaneum vel sulcium, suz; hec mucida in succiduq

THE ... OF ...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

...

groin de pork en suz." M. Priebsch met "sulcium" en rapport avec s u l z a, mais il ne dit rien de suz.

Solz persiste encore en anglais. On a généralement tiré souse, n. "saumure," et souse, v. "saler, mariner" de sauce; cette étymologique pêche contre la phonétique et ^{contre} la sémantique en même temps. Un témoignage apparemment tout-à-fait isolé, allégué par M. Skeat pour établir l'existence d'une forme sowser=saucer, ne prouve pas grande chose, et une sauce n'est pas un souz. Les plus anciens exemples que je connais des mots anglais

L'exemple de sulsus cité par Du Cange de Michel Scot (v. 1190-v. 1291) ne prouve rien pour la Grande-Bretagne, le philosophe écossais ayant trop voyagé.

sont ceux du Promptorium parvulorum (ed. Way, Londres, 1865), de 1440, qui dit: "SOWCE, mete, Succidium. SOWCYN (soucier) Succido." Le Catolicon anglicum (ed. Herrtage, Londres, 1861) de 1483 porte: "to Sowse succidiare. Sowse: succidium vel succidium."

Les mots d'allure latine dont se sert l'auteur du Promptorium se trouvent d'après lui dans les œuvres de Robert Kilwardby, archevêque de Cantorbéry (†1279). Le Nominale de M. Priebsch prouve qu'on s'en servait vers ce temps-là. Des glossaires allemands de basse époque (voy. Diefenbach, Gloss. lat.-germ.) traduisent de même "succidia" par pekel et "succidium" par sulcze. Nous y avons affaire à du vrai latine de cuisine. On a dû croire que le latin classique succidia "Quartier de porc, de lard, avait quelque rapport avec souz et soucier. &*&

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

C'est une étymologie doublement savante qui a rattaché succidaneum au même groupe.

TONJE, "tunique," ~~xxx~~ dans Er, est intéressant comme dérivé populaire de t u n i c a. La traduction espagnole de Ferrare se sert de tonga pour traduire le même mot hébreu (p. e., II Rois, XIII, 18: tongas de colores; d'après l'indication de M. Subak, Zeit. f. rom. Phil., XXX, 151, ce mot persiste encore en judéo-espagnol). Ce sens est à retenir comme confirmation de l'exactitude de l'étymologie de l'espagnole moderne tonga, "enduit, couverture," et "couche, assise," (cf. l'italien intonicare et l'allemand tünchen) par t u n i c a, donnée par l'Académie espagnole. Hetzer (Die Reichenauer Glossen, p. 51) ne cite que l'italien tonaca comme représentant populaire de t u n i c a. Puşcariu (5895) tire de #i n t u n i c a r e le roumain întunec "assombrir, s'assombrir."

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY

CHICAGO, ILL.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY
 540 EAST 57TH STREET
 CHICAGO, ILL. 60637
 TEL: 773-936-3200
 FAX: 773-936-3200
 WWW: WWW.CHICAGO.LIBRARY.EDU
 E-MAIL: CHICAGO.LIBRARY@CHICAGO.LIBRARY.EDU
 CHICAGO LIBRARY
 540 EAST 57TH STREET
 CHICAGO, ILL. 60637
 TEL: 773-936-3200
 FAX: 773-936-3200
 WWW: WWW.CHICAGO.LIBRARY.EDU
 E-MAIL: CHICAGO.LIBRARY@CHICAGO.LIBRARY.EDU

INDEX

affriggere, ital.	67	bocha, rhet.	27
afreir, esp.	67	bochel, fr.	20
afrigir, esp.	67	bodaiclé, fr.	33
afrire, fr.	67	boisse, fr.	29
ain, fr.	7	boissel, fr.	29
aine, fr.	8	boisselle, fr.	29
aloe, fr.	8	boleiz, fr.	38
aloen, fr.	8	bosel, prov.	29
aloeu, voy. aloen		bossaton, fr.	29
anprésér, fr.	59	bosse, fr.	26
aoire, fr.	10	bossereau, fr.	28
aoiter, fr.	10	bosset, fr.	28
apenimlera, fr.	66	bossette, fr.	28
aplenimez, fr.	65	bossi, prov.	27
aran, fr.	14	boteron, fr.	29
are, fr.	11	botte, fr.	29
arei, fr.	12	bottereau, fr.	29
aremont, fr.	14	bouc, fr.	22
armont, voy. aremont		boucaille, voy. bouteille	
ascavissement, fr.	60	boucaut, fr.	22
atempiroire, fr.	15	bouchelle, fr.	29
atrampror, fr.	14	bous, fr.	29
atrempierras, fr.	15	bousacle, fr.	33
avdér, rhet.	19	boussetaud, fr.	26
avidiz, fr.	19	bouso, prov.	29
avijer, fr.	15	boussolo, prov.	29
avoite, fr.	10	bout, fr.	25
avoltre, fr.	11	boutaille, fr.	26
avonda, rhet.	17	bouteillon, fr.	26
avonder, fr.	16	bouterelle, fr.	29
avouillage, fr.	11	boutique, fr.	29
avoytement, fr.	11	boutisele, fr.	23
avunda, rhet.	17	bouzéké, fr.	33
avuond, rhet.	17	boz, rhet.	27
baste, fr.	13	boza, rhet.	27
bastir, fr.	13	budékes, fr.	33
batediz, fr.	17	bufet, buffet, fr.	33
batediz, -zo, esp.	17	buffeterie, fr.	35
bateha, esp.	33	buffetier, fr.	35
bateis, fr.	18	bulaiz, fr.	28
bati, fr.	18	bus, fr.	29
batte, fr.	18	busse, fr.	30
bete, fr.	18	busu, fr.	29
bocchetta, ital.	27	butage, fr.	30
boccia, ital.	29	butet, fr.	30
bocel, fr.	19	buthesseilles, fr.	23
bocelle, fr.	29	butillon, fr.	30
boceta, prov.	29	butte, fr.	30

1917

1. 1917
 2. 1917
 3. 1917
 4. 1917
 5. 1917
 6. 1917
 7. 1917
 8. 1917
 9. 1917
 10. 1917
 11. 1917
 12. 1917
 13. 1917
 14. 1917
 15. 1917
 16. 1917
 17. 1917
 18. 1917
 19. 1917
 20. 1917
 21. 1917
 22. 1917
 23. 1917
 24. 1917
 25. 1917
 26. 1917
 27. 1917
 28. 1917
 29. 1917
 30. 1917
 31. 1917
 32. 1917
 33. 1917
 34. 1917
 35. 1917
 36. 1917
 37. 1917
 38. 1917
 39. 1917
 40. 1917
 41. 1917
 42. 1917
 43. 1917
 44. 1917
 45. 1917
 46. 1917
 47. 1917
 48. 1917
 49. 1917
 50. 1917
 51. 1917
 52. 1917
 53. 1917
 54. 1917
 55. 1917
 56. 1917
 57. 1917
 58. 1917
 59. 1917
 60. 1917
 61. 1917
 62. 1917
 63. 1917
 64. 1917
 65. 1917
 66. 1917
 67. 1917
 68. 1917
 69. 1917
 70. 1917
 71. 1917
 72. 1917
 73. 1917
 74. 1917
 75. 1917
 76. 1917
 77. 1917
 78. 1917
 79. 1917
 80. 1917
 81. 1917
 82. 1917
 83. 1917
 84. 1917
 85. 1917
 86. 1917
 87. 1917
 88. 1917
 89. 1917
 90. 1917
 91. 1917
 92. 1917
 93. 1917
 94. 1917
 95. 1917
 96. 1917
 97. 1917
 98. 1917
 99. 1917
 100. 1917

1917

1. 1917
 2. 1917
 3. 1917
 4. 1917
 5. 1917
 6. 1917
 7. 1917
 8. 1917
 9. 1917
 10. 1917
 11. 1917
 12. 1917
 13. 1917
 14. 1917
 15. 1917
 16. 1917
 17. 1917
 18. 1917
 19. 1917
 20. 1917
 21. 1917
 22. 1917
 23. 1917
 24. 1917
 25. 1917
 26. 1917
 27. 1917
 28. 1917
 29. 1917
 30. 1917
 31. 1917
 32. 1917
 33. 1917
 34. 1917
 35. 1917
 36. 1917
 37. 1917
 38. 1917
 39. 1917
 40. 1917
 41. 1917
 42. 1917
 43. 1917
 44. 1917
 45. 1917
 46. 1917
 47. 1917
 48. 1917
 49. 1917
 50. 1917
 51. 1917
 52. 1917
 53. 1917
 54. 1917
 55. 1917
 56. 1917
 57. 1917
 58. 1917
 59. 1917
 60. 1917
 61. 1917
 62. 1917
 63. 1917
 64. 1917
 65. 1917
 66. 1917
 67. 1917
 68. 1917
 69. 1917
 70. 1917
 71. 1917
 72. 1917
 73. 1917
 74. 1917
 75. 1917
 76. 1917
 77. 1917
 78. 1917
 79. 1917
 80. 1917
 81. 1917
 82. 1917
 83. 1917
 84. 1917
 85. 1917
 86. 1917
 87. 1917
 88. 1917
 89. 1917
 90. 1917
 91. 1917
 92. 1917
 93. 1917
 94. 1917
 95. 1917
 96. 1917
 97. 1917
 98. 1917
 99. 1917
 100. 1917

buttet, fr.	30	eschavir, fr.	60
çanfolya, rhét.	52	escrivement, voy. eschavissement	
cel, prov.	45	espie, fr.	61
cele, fr.	39	espiquenard, fr.	61
celer, fr.	40	fladon, fr.	61
celeüre, celure, fr.	40	flaho, cat.	61
cenpeil, fr.	47	hadie, fr.	63
cenpelhas, prov.	48	ianthin, fr.	64
cenpoil, fr.	47	jante, fr.	64
centafolha, port.	52	jontre, fr.	63
centfeuillat, fr.	51	kentupuyone, ital.	51
centopelle, ital.	48	lambre, fr.	46
centopezzi, ital.	52	Mathieu Salé, fr.	10
cent-peio, prov.	48	Mathusalem, fr.	10
centupedi, ital.	48	mortandade, port.	64
champaignon, fr.	39	morteudat, prov.	64
chonpeys, fr.	38	morteydade, port.	64
cielo, ital.	45	mortode, fr.	64
cielo, esp.	45	murtulitati, ital.	65
cieler, fr.	41	ocailles, voy. oucele	
cimoin, fr.	54	orcele, voy. oucele	
cimois, fr.	52	oucele, fr.	23
cimols, fr.	52	palasin, fr.	10
cimosse, fr.	53	penible, fr.	66
cimot, fr.	54	plenime, fr.	65
cimoul, prov.	53	plenismo, esp.	65
coger, esp.	56	ram, fr.	14
coillir, fr.	54	ran, fr.	14
colher, port.	56	semossa, prov.	53
compainos, fr.	38	sempelh, prov.	48
devivoler, fr.	11	simolsa, cat.	53
doladizo, esp.	19	sincopin, fr.	10
doliz, fr.	19	solcier, fr.	67
efluence, voy. eplenee		solz, fr.	67
eine, fr.	7	temperatojo, ital.	14
einz, fr.	7	tonga, esp.	70
empresser, fr.	50	tonje, fr.	70
eplenee, fr.	58	tsintfoi, ital.	52
éprenee, fr.	59		
esc(h)avissement, fr.	50		

LIFE

I was born in Baltimore, Maryland, August 25, 1884. After completing the courses of the public schools and of the Baltimore City College, I entered in 1903 the Johns Hopkins University, in which I received the degree of Bachelor of Arts in 1906. In the same year I took up graduate studies in French as a principal subject, with Spanish and Latin as first and second subordinate subjects, respectively. The period from May, 1908, until October, 1909, I spent in travel and research in Europe. While in Paris I attended the courses of the Collège de France, the Ecole des Hautes Etudes, and the Sorbonne, being particularly interested in the work of Professor Antoine Thomas, to whom I am deeply indebted. During the year 1907-1908 I held a University scholarship, and in 1909-1910 a fellowship in Romance languages. Since entering the graduate department, ~~since~~ I have followed lectures by Professors Elliott, Armstrong, Bloomfield, Gildersleeve, Ogden, Marden, Smith, and Warren, and by Dr. Keidel and Dr. Shaw, to all of whom I owe sincere thanks for instruction and inspiration. I am especially grateful for the benefits derived from the scholarship and acumen of Professor Armstrong, and the judicious counsel and wide learning of Professor Elliott.

The first part of the report deals with the general
 situation of the country and the progress of the
 various departments. It is followed by a detailed
 account of the work done during the year, and
 a summary of the results. The report is
 divided into several sections, each dealing
 with a different aspect of the work. The
 first section deals with the general
 situation of the country, and the progress
 of the various departments. The second
 section deals with the work done during
 the year, and the results. The third
 section deals with the work done during
 the year, and the results. The fourth
 section deals with the work done during
 the year, and the results. The fifth
 section deals with the work done during
 the year, and the results. The sixth
 section deals with the work done during
 the year, and the results. The seventh
 section deals with the work done during
 the year, and the results. The eighth
 section deals with the work done during
 the year, and the results. The ninth
 section deals with the work done during
 the year, and the results. The tenth
 section deals with the work done during
 the year, and the results.



